

N° 397

SEPTEMBRE/OCTOBRE 2009

<http://www.mcc.asso.fr>

5 € - ISSN 0223 5617

# Responsables

mouvement chrétien des cadres et dirigeants

DOSSIER

# Bioéthique une réflexion au cœur de la vie

Sommaire

ÉDITORIAL **Courage, la rentrée...** p. 3 • RENCONTRE avec Christian de Cacqueray. **Un croque-mort au service de la vie** p. 4 • DOSSIER **Bioéthique, une réflexion au cœur de la vie**. Sommaire détaillé p. 6 • VIE DU MOUVEMENT **Le site Internet** p. 20 • Visages. **Nouveau Bureau National** p. 22 • JPentecôte 2009. **Un Esprit JP** p. 24 • LIVRES p. 26 • **LA LETTRE INTERNATIONALE N° 123** p. 28 • COURRIER DES LECTEURS. **Une équipe nous écrit...** p. 30 •

### 👉 8 octobre 2009

Eva JOLY, invitée par le CCFD-TERRE SOLIDAIRE, à 20h15 au Carré à Saint-Cloud. Paradis fiscaux : un obstacle au développement ? Mécanismes et conséquences de ces « trous noirs » de la finance mondiale.

### 👉 Du 10 au 11 octobre 2009

Conseil National MCC, Enclos Rey, Paris

### 👉 Du 4 au 11 novembre 2009

Semaine de la finance solidaire. [www.finansol.org](http://www.finansol.org)

### 👉 5 novembre 2009

Conférence publique dans les locaux de l'UNESCO à 18h30. *Éradiquer la misère, la dernière utopie ?* Avec Pierre Sané, directeur général adjoint de l'UNESCO et François Soulage, président du Secours Catholique-Caritas France. Organisé par une plate-forme d'associations internationales et françaises (Pax Romana, Secours Catholique-Caritas France, CCFD, Justice et Paix) et l'Institut Catholique de Paris (Faculté de Sciences Économiques et Sociales). Avec le soutien d'un collectif d'associations réunies autour de « Mémoire et Actualité de Dom Helder Camara ». Contact : [domhelder@wanadoo.fr](mailto:domhelder@wanadoo.fr) / [asondag57@yahoo.fr](mailto:asondag57@yahoo.fr)

### 👉 6 novembre 2009

Institut Catholique de Paris, Faculté des Sciences Sociales et Économiques. Le choix des pauvres Pourquoi ? Pour quoi ? Pour qui ? Figures et engagements contemporains. *Approches comparatives*

### 👉 Du 14 au 22 novembre 2009

Semaine de la solidarité internationale

### 👉 Du 20 au 22 novembre 2009, 8<sup>e</sup> Semaine Sociale de France

Nouvelles solidarités, nouvelle société. Paris Nord Villepinte-Parc des expositions  
Vendredi 20 : Les nouvelles formes de solidarités, pourquoi ? Samedi 21 : Les nouvelles solidarités, comment ? Dimanche 22 : Les nouvelles solidarités, ferments d'une nouvelle société ?  
[www.ssf-fr.org](http://www.ssf-fr.org)



### 👉 Du 23 au 24 novembre 2009

Session aumôniers de région et secteur du MCC  
MCC - Paris

### 👉 28 novembre 2009

Réunion nationale des trésoriers, MCC - Paris

### 👉 5 décembre 2009

Réunion nationale des délégués CCFD, MCC - Paris

## Rencontres spirituelles d'automne 2009

### 👉 Du 20 au 23 octobre Abbaye

**Notre-Dame-des-Tourelles.** Saint Matthieu de Tréviers (Hérault). Communauté de la transfiguration des dominicains. Accompagnement : Père Bernard Lapize s.j. Thème : « Témoins du Christ en terre d'Islam, amorce d'un dialogue chrétiens-musulmans » Cette rencontre privilégie les échanges (les repas ne sont pas pris en silence)...  
**Renseignements et inscriptions:** [www.mcc.asso.fr](http://www.mcc.asso.fr)  
Patrice Meheux : 01 42 54 84 46  
[patrice.meheux@wanadoo.fr](mailto:patrice.meheux@wanadoo.fr)  
Secrétariat MCC : 01 42 22 59 57

### 👉 Du 15 au 18 février 2009

**De la crise sortir changés.** Le CERAS organise comme chaque année une session de formation avec de nombreux partenaires : CCFD-Terre solidaire, Centre Sèvres, MCC, Scouts et Guides de France, Secrétariat de la conférence des Evêques de France, Secours catholique, Secrétariat général de l'enseignement catholique. Programme :  
Lundi 15/02 : État des lieux  
Mardi 16/02 : Rebondir sur quel fondements  
Mercredi 17/02 : Initiatives  
Jeudi 18/02 : Nécessaire et difficile gouvernance.

## Responsables

**Éditeur :** U.S.I.C. - 18, rue de Varenne - 75007 Paris - Tél : 01 42 22 18 56  
<http://www.mcc.asso.fr> - [journal.responsables@mcc.asso.fr](mailto:journal.responsables@mcc.asso.fr)

**Directeur de la publication :** Alain Brunelle

**Rédactrice en chef :** Marie-Cardine Durier

**Secrétariat :** 01 42 22 59 57

**Comité de rédaction :** Michel Badré, Anne-Marie de Besombes, Pierre-Olivier Boiton, Bernard Bougon (aumônier national), Françoise Brunelle, Philippe Coste, Geneviève-Isabelle Coulomb, François Lacroix, Jean-Luc Ménager, Antoine de Montety, Christian Sauret, Dominique Semont.

**Graphiste :** Véronique Vaude 06 16 99 88 05 **Couverture :** Diane Keys - Fotolia.com

**Publicité :** Agence M&C - Régie d'espaces de communication *Responsables*

Tél. : 04 90 82 20 70 - mail : [responsables@mc-durable.com](mailto:responsables@mc-durable.com)

**Impression :** Color 36, 36 320 Villedieu-sur-Indre

**Dépôt légal :** 4<sup>e</sup> trimestre 2009 - mensuel

**Inscription CPPAP n°0709 G 81875 Membre de l'APMS**



Toute reproduction partielle ou totale des articles parus dans ce numéro est interdite sans l'accord de la rédaction.

Cette publication comporte un encart jeté sur les 84<sup>e</sup> Semaines Sociales de France.

## Notre site internet

Vous y trouverez le sommaire détaillé, l'éditorial de chaque numéro et des propositions pour des réunions d'équipes  
<http://www.mcc.asso.fr>



**Ludovic Salvo**  
Responsable national  
du MCC

## Courage, la rentrée...

Une année se termine, une autre démarre avec probablement des bouleversements encore à venir et surtout l'évidence de plus en plus partagée que la situation actuelle fragilise encore un peu plus les pauvres de nos pays riches et peut faire tomber dans la misère le nombre immense des pauvres des pays pauvres. Cette situation exige la réflexion de tous, et nous, chrétiens, avons toute notre place dans cette réflexion, dans les remises en question, dans les changements profonds qu'il faudra sans doute mettre en œuvre.

Nos équipes MCC sont une chance inouïe : elles sont à la fois un lieu de recul rare et indispensable pour pouvoir imaginer de faire autrement grâce au partage d'expériences et un lieu de conversion par la Parole partagée capable de nous faire inventer de nouveaux chemins de solidarité.

Il nous faudra travailler pour comprendre ce qui nous arrive, pour trouver des marges de manœuvre, pour trouver des espaces de liberté là où il est trop souvent admis qu'on ne peut pas faire autrement, qu'il n'y a pas d'alternative. Plus que jamais, l'intelligence qu'il nous faut mettre en œuvre pour défricher la complexité et l'intelligence de la foi sont capables de nous permettre de faire autrement là où beaucoup pourraient perdre espoir, là où d'autres (et parfois nous sommes de ceux là) attendent que tout revienne comme avant : les chrétiens aujourd'hui comme à Rome au 1<sup>er</sup> siècle ne peuvent pas accepter les jeux du cirque : Que le meilleur gagne... et que le plus faible meure.

Le mouvement par sa réflexion en équipes, en secteurs, en régions peut nous permettre d'appréhender davantage la complexité. Pour cela il nous faudra affiner, partager, y compris avec d'autres différents, étayer la réflexion ; il nous faudra aussi regarder large, parfois résister, toujours refuser la fatalité, adopter des comportements individuels et collectifs responsables, être signe d'espoir. C'est cette démarche qui nous conduira vers le temps fort de la rencontre nationale de janvier 2011.

Partout où se défait l'humanité de l'homme notre responsabilité est engagée ; lorsqu'il arrive que des hommes, dont nous pouvons être, se laissent persuader qu'on ne peut pas faire autrement, notre responsabilité est de ne pas nous y résigner, de ne pas l'accepter car nous savons, par la vie du Christ, par la Parole partagée en Église, que cette humanité est appelée à rejoindre le Père.

C'est ce à quoi tous sont appelés, c'est ce dont nous rendons témoignage.

AVEC CHRISTIAN DE CACQUERAY

# Un croque-mort au ser

➤ **47 ans, marié et père de quatre enfants, il a choisi une voie peu banale il y a une petite dizaine d'années : épanouir ses qualités humaines et spirituelles dans son travail au service des personnes en deuil. Au début des années 2000, il crée le Service catholique des funérailles, fruit de la rencontre entre son histoire personnelle et des constats faits par Monseigneur Lustiger. (voir encadré p. 5).**

**Responsables** : *Parlez-nous du Service catholique des funérailles.*

**Christian de Cacqueray** : Nous avons mis au point un outil exceptionnel car il transfigure un service de pompes funèbres en un accompagnement authentique. Le service repose sur des hommes et des femmes, chrétiens engagés, prêts à embrasser cette profession, ou professionnels ayant un profil chrétien (7 salariés chargés de l'accueil des familles et 25 bénévoles entre Paris et Versailles). Nous essayons que les familles rendent un bel hommage et que ce que nous portons en nous soit une force de rebond, en réunifiant le spirituel et l'organisationnel. Missionnés par Mgr Lustiger, nous avons procédé de manière progressive depuis les propositions initiales en 2000. D'organisation d'obsèques à l'avance, nous avons démarré sous la forme actuelle quand les premières familles nous ont demandé de les accompagner lors d'un deuil. Nous fonctionnons comme une entreprise de pompes funèbres, mais avec un statut associatif. Lors de l'entretien d'organisation des obsèques, les gens peuvent nous exprimer

leur peur de ne pas prendre les bonnes décisions. Pour nous, chaque famille est différente, chaque décès est particulier. Nous faisons découvrir l'importance des rites qui ne sont pas un chemin de passivité. Bien au contraire ; ils permettent de donner un cadre que chacun est invité à habiter en apportant sa participation concrète. Notre mission revêt trois caractères. Nous sommes un signe de contradiction dans le contexte de financiarisation des services funéraires. Nous sommes des serviteurs au service du parcours des funérailles, qui, pour nous, est un parcours au service de la vie. Nous éclairons sur les richesses psychologiques, anthropologiques et religieuses de ces différentes étapes qui permettent de trouver le meilleur mode pour chacun. Nous sommes des chrétiens au service des hommes et des femmes en deuil, les accompagnant au long de leur parcours funéraire, y compris dans la prière. Nous sommes heureux de dire aux familles qui sont prêtes à le recevoir : « si quelque chose vous a touché dans notre service, sachez que nous vous l'avons rendu au nom du Christ ».

**Responsables** : *Quel chemin, de Sciences Po aux pompes funèbres ?*

**C. de C.** : Homme de communication, à trente ans, je suis devenu directeur de la communication aux Pompes Funèbres Générales. J'ai découvert ce monde de la gestion de la

*“ Devant moi s'ouvraient alors deux voies : soit je me laissais enfermer dans un rôle de technocrate des pompes funèbres, loin des réalités du terrain, soit au contraire j'allais au contact des hommes et des femmes du métier en acceptant de côtoyer la mort! ”*



C'est une association Loi 1901 créée à partir du constat que, dans les grandes agglomérations, le rapport à la mort est de plus en plus distant. Les gens qui y sont confrontés ne savent pas la gérer surtout si l'événement se passe dans le cadre de l'hôpital. Devant ce besoin de secours des familles, les professionnels sont devenus des acteurs essentiels, sur les plans technique, humain et spirituel. La réflexion sur le futur Service diocésain des funérailles a suscité quelques questions : « Mais alors, vous allez faire de la concurrence aux pompes funèbres ? », ou bien : « Peut-on mêler des objectifs spirituels à une activité commerciale ? ». Le service est également présent dans le diocèse de Versailles.

# vice de la vie

mort, sans aucun attrait au départ, ni affinités. Je dirai même que j'y suis entré à reculons mais j'y suis resté huit ans. Le chemin a été long, qui m'a fait passer d'une approche de technocrate loin du réel, au service des familles... Un vrai chemin de conversion. J'avançaïs mais je voyais encore les choses de loin ; plus le temps passait, plus je résistais... à cause du regard des autres. Cela me coûte parfois d'être vu sur le terrain ; j'ai honte... et puis j'ai honte d'avoir honte. J'ai pu heureusement bénéficier, surtout au début quand j'étais seul, d'un très fort partenariat conjugal et d'un soutien de ma famille ; il fallait accepter les téléphones à toutes heures, les retours tardifs... Dans les premiers temps, je me suis fait aider par un couple, puis l'équipe s'est étoffée avec des salariés et des bénévoles. Devant l'accroissement des demandes, j'ai été écrasé, mais je me suis dit que cela valait la peine de continuer. Membre d'une équipe CVX, de spiritualité ignatienne, j'ai compris que les désolations débouchaient sur des consolations et aujourd'hui je peux dire que je vieillirai ici. Si j'étais resté aux PFG, j'aurais plus d'argent. Mais aujourd'hui ma vraie richesse est de me savoir vraiment à ma place, dans un rôle de service. Je souhaite aux jeunes de ne pas se laisser illusionner par les sirènes de la réussite apparente mais de répondre à leurs aspirations profondes, qu'elles soient intellectuelles ou manuelles et pratiques, et de ne pas les évaluer uniquement en fonction de leur image sociale. Savoir quel est son métier et sa contribution personnelle à la vie sociale est un beau fruit d'une vie professionnelle épanouie. Je souhaite à beaucoup de pouvoir unifier leur humanité et leur être spirituel dans leur travail. D'ailleurs je constate que cette aspiration est de plus en plus présente chez beaucoup de professionnels, jeunes et moins jeunes.

**C. de C.** : Depuis la libéralisation des Pompes funèbres en 1991-1992, se côtoient, sur ce marché, des gens profondément humains mais dont les structures qui les emploient sont dévoyées par l'hyper économique.

Au SCF nous avons fait le choix d'un outil de travail économiquement sobre et frugal : le temps est ce que nous avons de meilleur à donner aux gens. La mécanique funéraire, stimulée par les fonds de pension qui ont investi ce secteur, a tendance à broyer cette dimension, en rendant les obsèques de plus en plus anonyme dans un souci de rentabilité et de productivité. Un décalage se creuse entre, d'un côté les « clients », des familles déboussolées, ne disposant pas des repères nécessaires pour s'orienter, et de l'autre, des structures commerciales qui proposent des « prestations ». Des êtres souffrants cherchant de l'aide et du sens font face à des structures commerciales qui affinent en permanence leurs « offres marketing », afin d'élargir un marché désespérément fermé.

Cette ambiguïté est à l'origine de la suspicion du public à l'égard de cette profession. Elle est accentuée par le comportement des familles sur le plan financier. Le seul fait de devoir payer pour enterrer ses morts est perçu par certains comme une injuste sanction, une pénalité sociale inadmissible. Cette attitude à l'égard du secteur funéraire est en rapport avec le déni de la mort qui caractérise notre société. Les gens qui enterrent leurs proches ne sont pas toujours très corrects vis à vis de l'argent, ils traînent et ne semblent pas très préoccupés de payer cette dette. On nous dit souvent : « débrouillez-vous pour vous faire payer par le notaire ». Les mêmes gens se sont entendu dire : « faites faire des devis »... pour enterrer votre proche au moindre coût. Or le moindre coût, c'est le crematorium suivi d'une dispersion des cendres. L'argent et la mort ne font à l'évidence pas bon ménage dans notre société de consommation. ●

*Propos recueillis par Solange de Coussemaker*

**Responsables** : *Ne percevez-vous pas une ambivalence dans le rapport entre la mort et l'argent ?*

<sup>1</sup> *La mort confisquée, essai sur le déclin des rites funéraires*, Christian de Cacqueray, Paris, octobre 2002, 142 p., 13 euros.

# Bioéthique,

## L'énigme des commencements 8

*Olivier de Dinechin* propose une réflexion éthique sur la nature de l'embryon.

## Embryon, qu'es-tu ? Qui es-tu ? 10

Au regard de la science, au regard de la loi, au regard de l'humanité, le statut de l'embryon pose question...  
Par *Catherine Denis*.

## Les cellules souches 12

Une présentation des différents types de cellules souches et de leurs multiples utilisations. Par *Colette Raffoux*.

## « Comment va mon enfant ? » 14

Un exposé sur le diagnostic prénatal en France et ses enjeux éthiques de *Delphine Héron*, responsable généticienne à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

## Vie d'équipe 16

Éclairer sa conscience.  
Par *Priscille Valery*.

## « Mon frère est mort à 34 ans » 17

Témoignage de *Catherine Panis* de son expérience personnelle de la maladie de son frère.

## Quelques convictions partagées 19

Exposé de quelques convictions partagées par les participants et qui ont émergé en conclusion de l'université d'été.

# une réflexion au cœur de la vie

La charte du MCC invite ses membres à contribuer aux débats sur les évolutions de la société. Or, les questions de bioéthique, liées au développement de la biomédecine, sont au cœur de ces évolutions car leurs implications concernent aujourd'hui chacun et tous. Tout se tient : la manière dont nous considérons l'homme dans les questions de bioéthique a des incidences sur la manière dont on le considère globalement dans la vie sociale et partant dans la vie professionnelle. Dans cet esprit nous avons choisi de nous focaliser sur deux sujets : les tests génétiques et la question des cellules souches. Des sujets qui, d'une manière ou d'une autre, nous concernent tous, directement ou non. Les tests génétiques sont proposés au cours de nombre de grossesses, ils peuvent accompagner des projets de mariage, ils sont envisagés lors de la suspicion de maladies génétiquement transmissibles, etc. Les cellules souches renvoient au statut et au respect dus à l'embryon et à la personne humaine. Faisant suite aux « états-généraux de la bioéthique », le MCC entend dire que la réflexion continue.

Pour nous aider dans ce travail, nous avons pu compter sur des intervenants de qualité : les docteurs Colette Raffoux, médecin biologiste et hématologiste qui connaît bien la question des cellules souches, Delphine Héron, généticienne clinique et Catherine Denis, assistante de M. Xavier Lacroix, membre du Comité consultatif national d'éthique. Le père Olivier de Dinechin, jésuite, ancien membre de ce même comité les accompagnait.

On trouvera dans ce dossier un écho de leurs contributions.

Nous avons l'ambition de formuler, en fin de parcours, quelques convictions communes. Nous présentons les principales. Elles sont le fruit d'un travail commun, mûri au long des cinq jours de cette Université d'été du MCC.

*Bernard Bougon s.j.*

RÉFLEXION ÉTHIQUE : L'EMBRYON HUMAIN

# L'énigme des commencements

Premier intervenant de l'université d'été, Olivier de Dinechin, ancien membre du Comité consultatif national d'éthique choisit de l'aborder par une question : « L'embryon à ses tout débuts, que nous voyons et manipulons en éprouvette est-ce un "qui" ou est-ce un "quoi" ? »



**Olivier de Dinechin, s.j.**

Enseignant en théologie morale au centre Sèvres. Polytechnicien, ancien membre du CERAS (Recherche et action sociale), membre du département d'éthique biomédicale du centre Sèvres, ancien membre du Comité consultatif national d'éthique pendant 14 ans.

C'est entendu, malgré tout son savoir et son savoir-faire, la biologie actuelle ne peut nous répondre. Poser cette question, c'est entrer dans la philosophie : s'interroger sur ce principe intérieur d'individualisation, de cohérence et de développement orienté. Question sur le fondement originel, en deçà ou au-delà du biochimique.

La réflexion doit tenir compte du donné biologique. Mais il faut intégrer d'autres aspects de la « phénoménologie » de ce petit être, comme les aspects relationnels. Le plus significatif : il ne serait pas advenu à l'existence sans ce qui a provoqué la rencontre des gamètes, à savoir la rencontre des adultes qui les ont apportés. Dans cette rencontre humaine ont joué des désirs, des paroles, un accord, une alliance. L'embryon est déjà dans la « noosphère » humaine, ou dans la « logosphère », ce réseau des paroles échangées en même temps que les gestes pour qu'il apparaisse. Dans une fécondation classique, il s'agit de la rencontre, corps et esprits, d'un homme et d'une femme. Dans une fécondation assistée, s'y joignent les médecins et aides dans une relation, elle aussi marquée d'engagement sur parole. Déjà signifié, parlé, l'embryon est saisi dans une histoire humaine.

## Des « comment » pour des « pour quoi » !

Deux questions, dans ce type de réflexion : le commencement, la fin. Quel est « le commencement du départ » ? Dans toute histoire humaine, notre quête de commencement se heurte à une inconnue. Les intermédiaires, décisions ou moments historiques sont toujours précédés. La question de la fin n'est guère moins

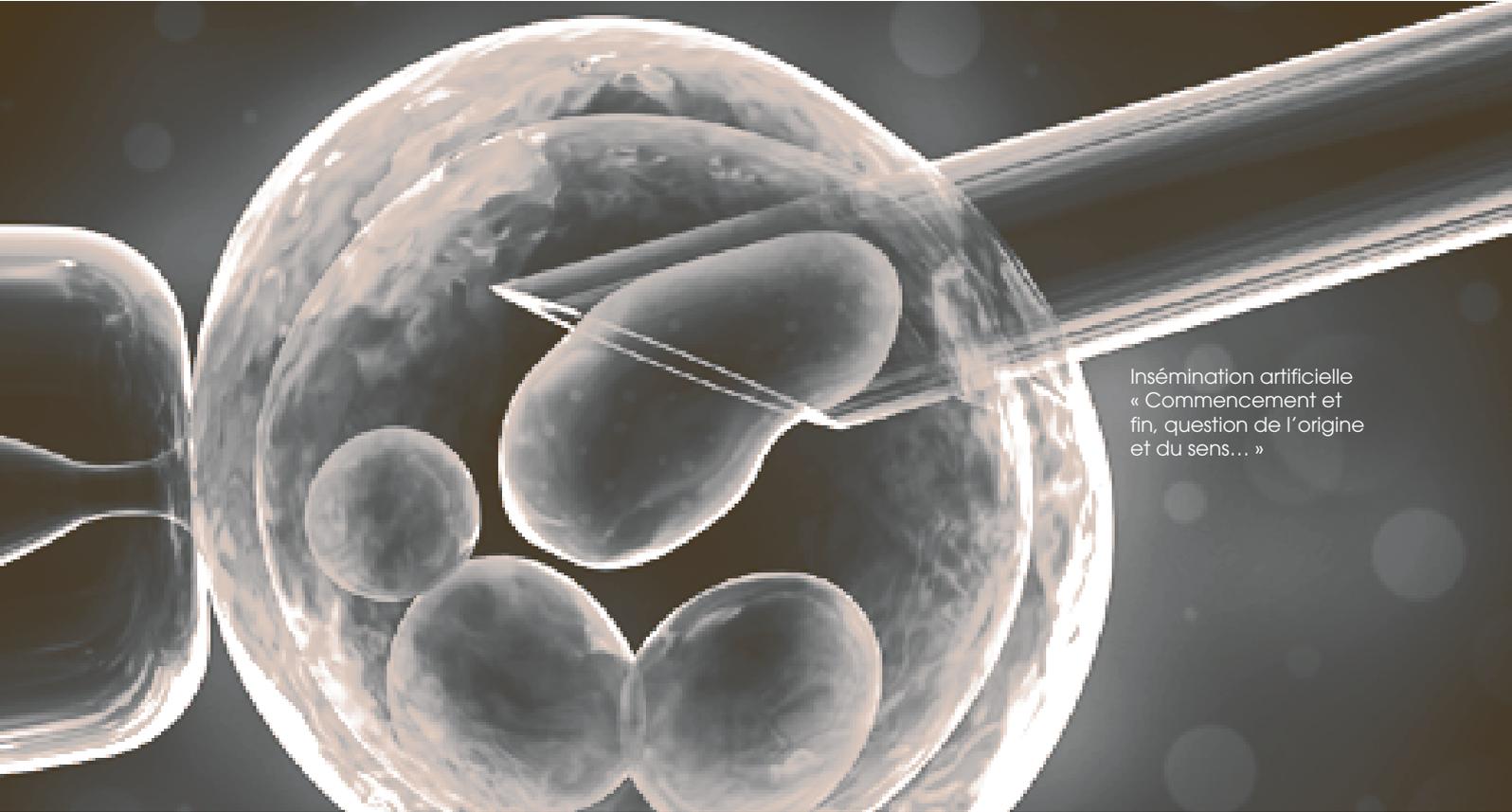
énigmatique : vers quoi, vers qui, se développera ce petit être ? Il entre dans une histoire, brève ou longue, avec des étapes, qu'il vivra comme sujet. Il mourra. Pourquoi, pour quoi ?

Commencement et fin, question de l'origine et du sens. Notre « science » biologique cherche à la remplir de tous ses « comment ». Elle n'y arrivera pas. La métaphysique ne cesse d'en traiter sans la fermer, et elle l'ouvre à l'éthique. Les religions aussi, à leur manière.

Moralement, que devons nous faire ou éviter, à l'égard de l'embryon des premiers jours ? L'ancienne approche éthique du fœtus in utero a été fortement relancée à propos de l'embryon in vitro. Dans les prises de positions, elle se glisse presque toujours. L'Église la tient pour essentielle.

## Éthiques et sociétés

L'héritage des éthiques dans les sociétés humaines montre la recherche de cohérence et d'expression du sens dans les groupes sociaux humains les plus divers. L'anthropologie note que, dans les sociétés traditionnelles, l'embryon humain est l'objet d'une double « contrainte » : en vue de l'enfant qu'il peut devenir, il est protégé, et l'avortement est réprouvé ; cependant le groupe ne peut s'engager totalement, vu les risques mortels qu'il court durant la grossesse et à l'accouchement. D'où une gestion sociale du doute. L'enfant n'est intégré qu'une fois sorti du sein, reconnu et nommé dans un rite d'adoption. Grecs et Romains gardaient cette réserve. Le Christianisme, pour sa part, a reconnu dès le premier siècle, que l'interdit du meurtre, hérité du Décalogue, protégeait l'enfant dès le sein maternel.



Insémination artificielle  
« Commencement et  
fin, question de l'origine  
et du sens... »

L'héritage du droit garde cette attitude de réserve, mais dans les pays de chrétienté, il a souligné l'interdit de l'avortement et de l'infanticide. Cela jusqu'aux lois de dépénalisation. On sait les débats qui ont continué.

Sur quel fondement décider ? Deux nouveautés : la situation de l'embryon hors du sein maternel, éventuellement conservé par congélation ; et la pluralité des positions prises dans notre société. Il y a la pression des scientifiques en vue de la recherche, la perplexité des médecins dans la nouveauté de la médecine de procréation et de la médecine fœtale ; l'hésitation des philosophes les plus sérieux ; le partage des juristes entre les tenants d'un droit très individuel et ceux d'un respect du lien social et de ses bases familiales ; partage aussi entre ceux qui pensent que le droit doit orienter les mœurs et ceux qui pensent qu'il doit les suivre...

### ● De l'énigme au Mystère

Dans cet entrelacs de questions, quelles lumières apporte notre foi de chrétiens ? Ce sera comme l'éclairage qu'elle apporte sur l'origine et sur la fin, et sur le sens de l'existence humaine entre ces bornes. Lire l'énigme de l'embryon dans le Mystère de la Création et du Salut.

Du côté de l'origine, il s'agit de contempler et de reconnaître un don : don de la création, don de l'humanité tout entière, don

*“ Vous  
commencerez  
par le respect » :  
cette loi  
du respect,  
qui vaut pour  
toute rencontre  
humaine,  
vaut pour  
l'embryon. ”*

de cette vie commençante, don de ceux par qui elle a été transmise. Du côté de la fin, ouverture à l'espérance en ce Créateur qui veut à tout prix sauver ses créatures au-delà de leur mort. La vie de cet enfant en promesse, nous ne la fabriquons pas, nous la recevons comme une image de notre Dieu dont nul ne peut fabriquer une image.

Au plan éthique, le chrétien est invité à reconnaître la responsabilité partagée dans la survenue d'une vie nouvelle. L'engagement du couple, tout d'abord. L'engagement éventuel des médecins, aidés par leur science mais alertés sur la spécificité de leurs gestes dans ce domaine. Ces engagements, pour des chrétiens, se prennent dans l'amour, la vérité et la justice. « Vous commencerez par le respect » : cette loi du respect, qui vaut pour toute rencontre humaine, vaut pour l'embryon commençant. Elle vaut dès la rencontre des futurs père et mère. Elle vaut pour les praticiens. Ce point que l'Eglise tient si rigoureusement, si souvent à contre courant de nos jours.

Père et mère reçoivent et donnent sens à la conception et à la naissance. Engendrer, c'est un désir, un projet, un sens, une réponse au don de la vie reçue. Etre fils ou fille, comment le reconnaître comme un don ? C'est tout au long de la vie que cela se découvre. La relation de filiation et celle de paternité et maternité se rejoignent dans l'énigme et le Mystère. Amour et foi s'y entremêlent. ●

*Olivier de Dinechin s.j.*

FÉCONDÉ, IMPLANTÉ, CONGELÉ, DÉTRUIT, UTILISÉ...

# Embryon, qu'es-tu ? Qui es-tu ?

**La naissance de Louise Brown en 1978 en Angleterre, celle d'Amandine quelques années plus tard en 1981 en France ont signifié le passage à une situation radicalement nouvelle pour l'homme et pour l'humanité. Cette possibilité de féconder in vitro un embryon, susceptible de se développer ensuite dans l'utérus maternel, a en effet ouvert des perspectives scientifiques inespérées mais elle a dans un même mouvement conduit l'humanité vers un champ moral inédit.**

La particulière vulnérabilité de cette vie humaine en ses commencements nous convoque en effet tous à une attitude réfléchie et responsable qui tente de concilier les nombreux espoirs médicaux, thérapeutiques, suscités par ce prodigieux progrès scientifique avec la réalité de cet embryon susceptible de devenir un être humain.

## Un dilemme insoluble...

Au niveau médical, cette technique de procréation médicalement assistée permet aujourd'hui de proposer une réponse à la souffrance de nombreux couples stériles. Malgré un relativement faible pourcentage de réussite, entre 15 et 25 %, ce recours possible à la fécondation in vitro, s'est progressivement imposé au sein de nos sociétés occidentales en particulier chez les jeunes couples qui de plus en plus rapidement souffrent lorsqu'ils ne peuvent réaliser leur désir d'enfant. En France, selon le dernier bilan de l'Agence de la biomédecine, au cours de l'année 2006, un peu plus de 65 000 tentatives de FIV ont été réalisées. 14 000 enfants sont nés. 30 000



**Dr Catherine Denis,**  
médecin généraliste,  
membre  
de la communauté  
du Chemin Neuf

embryons dits surnuméraires ont été congelés, permettant en cas d'échec de proposer un nouveau transfert embryonnaire sans imposer à la femme une nouvelle stimulation hormonale. Pourtant, la réalité de ce stock d'embryons congelés qui augmente d'environ 25 % par an doit nous interroger. Invités chaque année par le CECOS à se prononcer sur leurs devenir, les couples qui n'ont plus de projet parental se retrouvent en effet face à une responsabilité à laquelle ils ne se sont le plus souvent pas préparés. Doivent-ils donner ces embryons à un autre couple stérile, peuvent-ils accepter leur destruction par décongélation ou en les donnant à la recherche ? Le dilemme éthique semble insoluble et ainsi en 2006, pour 46 000 embryons congelés, soit 26 % du stock, le devenir demeure inconnu soit par absence de réponse du couple, soit par un désaccord entre eux.

## Le « Saint Graal » des chercheurs

Par ailleurs, en parallèle de ces espoirs procréatifs, les cellules de ces embryons in vitro, par leur immortalité et leur capacité de se différencier en plus de 200 types de tissus, suscitent aussi un intérêt scientifique majeur. En plein essor, la recherche sur les cellules souches peut en effet permettre une meilleure compréhension des mécanismes fondamentaux de différenciation et de développement de tous les types de cellules humaines dans des conditions normales et pathologiques. Mais à plus long terme, les chercheurs espèrent surtout pouvoir proposer de traiter différentes maladies, en particulier grâce à la thérapie cellulaire régénérative. Dans ce contexte, parmi les différentes sources disponibles de cellules souches, les embryons fécondés in vitro et dépourvus de projet parental, embryons surnuméraires ou issus du diagnostic préimplantatoire, sont devenus comme le « saint Graal » des chercheurs. Ainsi, même si les lois françaises de bioéthique interdisent la recherche sur l'embryon, celle de 2004, par dérogation et pour une durée de 5 ans, autorise certains protocoles « susceptibles de permettre des progrès scientifiques majeurs » et à condition que cette recherche

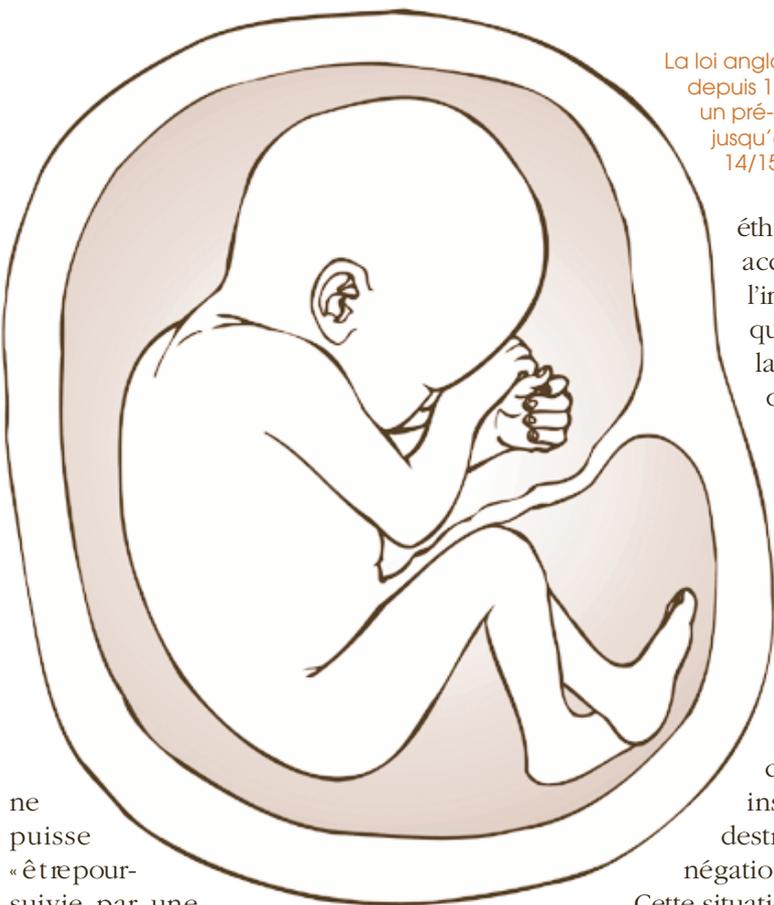
La loi anglaise définit depuis 1985 un pré-embryon jusqu'au 14/15<sup>e</sup> jours...

éthique se trouve dans cette place accordée à l'embryon in vitro à l'intersection de pratiques impliquant sa destruction. En effet, à la différence de la loi anglaise qui depuis 1985 a défini un pré-embryon légitimant son instrumentalisation jusqu'au 14-15<sup>e</sup> jour, la loi française a toujours refusé de trancher sur le statut de l'embryon, entre chose et personne. Pourtant, en pratique, cette acceptation de la congélation en masse d'embryons surnuméraires au cours de toute FIV, de leur instrumentalisation et de leur destruction revient de fait à une négation de leur caractère humain.

Cette situation ne peut nous laisser indifférents. Dans son avis n°105, en vue des états généraux et de la prochaine révision de la loi de bioéthique, le Comité consultatif national d'éthique rappelait que « quelques soient les convictions des uns et des autres quant au statut ontologique de l'embryon humain, il est difficile de nier, précisément, son caractère humain à défaut de quoi la science s'intéresserait différemment à lui ». Même si ce minuscule embryon de quelques cellules semble échapper aux critères de notre raison humaine, même s'il résiste aux tentatives pour lui appliquer nos définitions habituelles de personne, la négation de son caractère humain dès sa conception n'est raisonnablement pas soutenable. La simple certitude que tout homme a un jour été un embryon ne suffit-elle pas à nous encourager à le respecter en toutes circonstances ? Choisir délibérément, et souvent à contre courant, d'éviter la congélation, la réification et la destruction de ces embryons in vitro, nous conduit au delà des connaissances scientifiques acquises, à accueillir le mystère de la vie qui se déploie sous nos yeux. Mystère de la vie donnée à travers l'embryon, comme à travers le fœtus et le nouveau-né, et que nous, les vivants, avons le devoir de respecter et de protéger. ●

*Dr Catherine Denis*

*Le cadre législatif (actuel) d'interdiction dérogation malgré ses limites a le mérite de signifier clairement que l'embryon ne peut être considéré comme un objet de recherche comme les autres.*



ne puisse « être poursuivie par une méthode alternative d'efficacité comparable en l'état des connaissances scientifiques » (Loi n°2004-800 du 6 août 2004, art L.2151-5). Après accord écrit du couple lorsque celui-ci n'a plus de projet parental, ces embryons surnuméraires peuvent donc être légalement détruits en devenant objet de cette recherche scientifique. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, 106 protocoles de recherche ont ainsi été autorisés en France par l'Agence de la biomédecine pour une trentaine d'équipes de chercheurs. Pourtant, auditionnés en vue de la révision des lois de bioéthique, plusieurs d'entre eux réclament un élargissement du cadre législatif d'interdiction-dérogation qui, malgré ses limites, a le mérite de signifier clairement que l'embryon ne peut être considéré comme un objet de recherche comme les autres. Or, parmi les différents arguments évoqués, les principaux sont d'ordre industriel et économique. Limitées par la loi actuelle, des sociétés privées, pharmaceutiques et cosmétiques, réclament de profiter aussi de cette recherche sur les cellules souches embryonnaires.

### ● **Mystère de la vie**

Dans ce contexte, le véritable problème

SCIENCES

# Les cellules souches

La relecture des lois bioéthiques prévue en 2010 par le législateur en vue d'une éventuelle modification a amené une large concertation en vue de l'expression d'une opinion de la société toute entière pour éclairer le monde politique qui aura à faire des choix. Concernant l'éventuelle modification de la loi encadrant l'utilisation des cellules souches embryonnaires, la réflexion devrait amener à faire rejoindre le point de vue du scientifique - pour qui aucune barrière ne doit être posée au nom de la recherche pour le bénéfice des patients - et celui de l'humaniste pour qui l'embryon est une personne dont la dignité doit être respectée.



**Docteur Colette Raffoux**, médecin fondateur du Registre National de donneurs de cellules souches hématopoïétiques.

Pour aborder notre propre réflexion, posons-nous quelques questions. Tout d'abord, qu'est-ce qu'une cellule souche ? Une cellule souche est une cellule indifférenciée se caractérisant par sa capacité à engendrer des cellules spécialisées ou différenciées capables d'accomplir une fonction spécifique. Elle se caractérise aussi par sa capacité à se multiplier quasi indéfiniment à l'identique, on parle d'auto-renouvellement, notamment en culture.

Les cellules souches sont des cellules qui sont donc à l'origine de toutes les cellules différenciées de l'organisme.

## Plusieurs types de cellules souches

On distingue plusieurs types de cellules souches selon leur capacité de différenciation ; on parle alors de cellules totipotentes, de cellules pluripotentes ou de cellules multipotentes.

La première cellule totipotente est le premier stade de l'embryon ou ovule fécondé, dénommé zygote. Sont aussi appelées cellules totipotentes les cellules issues de cet œuf jusqu'au 4<sup>e</sup> jour, on parle alors de morula à 8 cellules.

Étymologiquement, cellule totipotente veut dire cellule ayant tout pouvoir c'est-à-dire pouvant se différencier en n'importe quelle cellule spécialisée de l'organisme par exemple

cellule de la peau, du muscle, du cerveau.

Si au stade de morula, on divise les cellules en deux, on obtient deux embryons monozygotes ayant des gènes identiques.

À partir du stade de développement de l'embryon à 16 cellules, les cellules sont dénommées pluripotentes. Ces cellules sont présentes dans l'embryon. Elles conservent leur capacité d'auto-renouvellement et peuvent donner naissance à tous les types de tissu. Au fur et à mesure des divisions cellulaires, les cellules se différencient avec des destinées différentes.

Les cellules multipotentes sont présentes dans le fœtus et l'organisme adulte. Elles conservent leur capacité d'auto-renouvellement. Ce sont des cellules déjà déterminées, engagées dans une certaine direction. Prenons un exemple : les cellules souches de la moelle osseuse hématopoïétiques, multipotentes, donnent naissance aux différentes lignées du tissu sanguin aboutissant à la formation de globules rouges, de globules blancs et de plaquettes.

## Des utilisations multiples

Les cellules souches présentes dans l'organisme adulte sont des cellules indifférenciées multipotentes, présentes dans tous les tissus y compris le cerveau et dans le cordon ombilical. Elles sont à la base du renouvellement naturel d'un tissu et de sa réparation à la suite

d'une lésion. Elles peuvent être cultivées en laboratoire en restant au stade de cellules multipotentes et ensuite être transférées dans un tissu distinct de celui de leur provenance : les cellules souches de la moelle osseuse peuvent être transformées en neurones ou en cellules hépatiques.

Aujourd'hui, elles sont proposées pour le traitement de plus de 50 pathologies : sclérose en plaques, maladie de Parkinson... mais sans preuve réelle de leur efficacité à long terme.

Les cellules souches présentes dans le placenta et le cordon ombilical sont des cellules hématopoïétiques multipotentes qui peuvent être utilisées soit pour traiter des maladies malignes (leucémies) ou non malignes (déficit immunitaire). En 2008, 2825 malades ont bénéficié de greffons de cellules de sang de cordon, 1122 chez les enfants et 1703 chez les adultes pour lesquels deux unités sont utilisées.

Les cellules souches prélevées sur des fœtus morts provenant soit de fœtus humains spontanément avortés ou d'interruption volontaire de grossesse (IVG) sont des cellules multipotentes, déjà orientées vers un type cellulaire particulier.

Les cellules souches prélevées sur des embryons vivants sont des cellules souches pluripotentes appelées cellules ES embryonic stem (cellules souches embryonnaires).

Ces cellules sont prélevées sur les embryons surnuméraires au stade de blastocytes, (embryon faisant moins de 150 cellules, ce qui en nécessite la destruction). Isolées et cultivées in vitro, elles peuvent être immortalisées et conservées en lignées et orientées vers un type cellulaire donné. Elles peuvent être obtenues par clonage, par transfert d'un noyau d'une cellule dans un ovaire privé du sien. Ces cellules pourraient permettre la mise au point d'une thérapie cellulaire à de nombreuses pathologies dégénératives.

● **Entre science et éthique**

À ce jour les cellules souches permettent de larges applications thérapeutiques : cellules souches adultes hématopoïétiques permettant d'offrir aux patients atteints d'affections malignes telle la leucémie une chance de

guérison, celles prélevées soit chez un donneur familial compatible du point de vue tissulaire, soit chez un donneur volontaire non apparenté.

L'injection de cellules multipotentes adultes autologues est proposée dans de nombreuses pathologies : leur efficacité à long terme doit être prouvée. La reprogrammation à partir de cellules de la peau ou de fibroblastes adultes en cellules pluripotentes par l'équipe de S. Yamanaka, de l'Université de Kyoto, cellules souches pluripotentes induites (iPS), permet d'envisager de nouvelles approches de recherche et de thérapeutique.

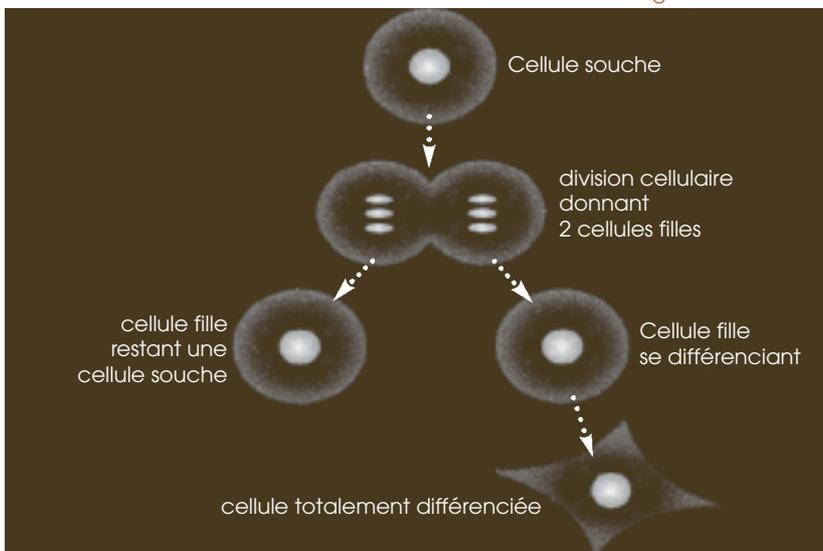
La recherche sur des cellules souches embryonnaires pourrait permettre l'étude moléculaire sur l'embryon humain à son tout premier stade de développement. L'étude du processus de développement dès sa phase initiale pourrait peut-être permettre de comprendre les défauts qui sont à l'origine d'anomalies chromosomiques comme la trisomie 21. Mais cette recherche pose de nombreux problèmes éthiques car elles sont prélevées après destruction de l'embryon. La réflexion devrait être menée comme le Conseil d'État le propose, pour examiner si cette utilisation peut permettre des progrès thérapeutiques majeurs et s'il n'existe pas d'alternative d'efficacité comparable. ●

*Dr Colette Raffoux*

*À ce jour, les cellules souches permettent de larges applications thérapeutiques.*

Les cellules souches sont des cellules qui sont à l'origine de toutes les cellules différenciées de l'organisme.

**Un titre**



LE DIAGNOSTIC PRÉNATAL EN FRANCE : ENJEUX ÉTHIQUES

# « Comment va mon enfant ? »

D'après les lois de bioéthique de 1994, le diagnostic prénatal (DPN) s'entend « des pratiques médicales ayant pour but de dépister in utero chez l'embryon ou le fœtus une affection d'une particulière gravité »<sup>1</sup>. Cet article ne peut être séparé de celui qui évoque une des conséquences possibles du DPN, l'interruption volontaire de grossesses pour raison médicale<sup>2</sup>.

En pratique, le terme de « diagnostic prénatal » va englober deux réalités différentes : le dépistage (qui concerne l'ensemble d'une population et vise à identifier les femmes enceintes dont le risque d'avoir un enfant présentant une maladie ou un handicap est augmenté) et le diagnostic (qui vise à identifier une anomalie précise), qu'il importe de différencier, car la confusion peut être à l'origine d'erreurs d'interprétation des résultats, pouvant avoir un retentissement délétère sur la suite de la grossesse et sur l'enfant à naître.

## ● Dépistage prénatal

Le dépistage prénatal va concerner une population (ciblée ou non), à laquelle on va proposer des examens systématiques a priori non invasifs, permettant de dire s'il existe un risque accru de pathologie fœtale. Si tel est le cas, un diagnostic pourra être proposé par des techniques plus invasives. En France aujourd'hui, les examens de dépistage concernent toutes les femmes enceintes par le biais de l'échographie et par le dépistage ciblé de la trisomie 21.

L'échographie donne des informations capitales pour le suivi de la grossesse et pour l'accouchement. Actuellement, 3 échographies systématiques sont proposées pour le suivi d'une grossesse normale, à 12, 22 et 32 semaines d'aménorrhée (SA), chacune ayant une fonction particulière. En terme de dépistage, l'échographie est utilisée à la fois pour le dépistage des anomalies morphologiques, mais également spécifiquement pour le dépistage de la trisomie 21, par la mesure de l'épaisseur de la



● **Dr Delphine Héron,**  
Responsable UF  
Génétique médicale  
Centre de référence  
« déficiences  
intellectuelles »  
Département  
de Génétique  
et Cytogénétique  
Groupe Hospitalier  
Pitié-Salpêtrière,  
Paris.

nuque fœtale à l'échographie du 1<sup>er</sup> trimestre (12 semaines d'aménorrhée), puis par la recherche d'autres signes morphologiques aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre

Les marqueurs sériques, quant à eux, permettent, par le dosage de certaines hormones dans le sang maternel d'identifier un groupe de femmes à risque accru de donner naissance à un enfant porteur d'une trisomie 21.

## ● Diagnostic prénatal

Le diagnostic prénatal concerne un plus petit nombre de fœtus ou d'embryons : soit après l'étape du dépistage (« groupe à risque »), soit parce qu'il existe un risque de pathologie du fait d'antécédents familiaux.

Le diagnostic de certitude est fait le plus souvent par l'intermédiaire des prélèvements fœtaux réalisables à partir de 12 SA jusqu'à la fin de la grossesse : amniocentèse ou biopsie de trophoblaste, exceptionnellement ponction de sang fœtal. Ces examens invasifs comportent un risque de perte fœtale (de 0,5 à 1 %) même s'ils sont réalisés par des équipes entraînées. Ils permettent un accès à la biologie du fœtus pour un examen des chromosomes (caryotype) ou d'un gène ciblé, ou des recherches infectieuses ou métaboliques. Les techniques d'analyse biologique et surtout les progrès fantastiques en génétique permettent l'étude de nombreux gènes responsables de maladies d'origine génétique (qui ne sont pas toutes létales ou graves). Parmi les autres moyens du diagnostic, on citera les autres techniques d'imagerie fœtale, dont l'IRM ou le scanner hélicoïdal.



Les échographistes savent bien que les premiers mots prononcés peuvent condamner un fœtus.

### Questions éthiques

S'il est indéniable que la médecine foetale est dans une grande majorité des cas un progrès, en particulier en améliorant la prise en charge des fœtus ou des nouveaux-nés présentant des anomalies curables, elle est également une médecine particulière par la nature des solutions qu'elle risque d'entraîner : l'interruption de grossesse. En effet, en France, l'interruption de grossesse pour raison médicale est autorisée jusqu'au terme dans certaines conditions.<sup>3</sup>

Comme expliqué ci-dessus, le dépistage n'indique pas si le bébé à naître est réellement affecté par une anomalie (c'est l'étape du diagnostic). Il peut donc inquiéter à tort (faux positifs), ou être pris en défaut (faux négatifs). Accepter des examens de dépistage (échographies ou marqueurs sériques) signifie prendre le risque de rentrer dans une démarche de diagnostic par des examens plus invasifs, ce qui n'est pas souvent clair pour les patientes. Ce dépistage pose d'emblée la question de l'information « éclairée » qui doit être donnée et celle du consentement qui en découle. En particulier, pour toutes les femmes enceintes, le DPN passe par les 3 échographies proposées de façon systématique dans le suivi des grossesses. Une des ambiguïtés de cet examen est qu'il n'est pas perçu comme un examen de dépistage, et il est vécu par les parents moins comme un examen médical que comme un premier contact avec l'enfant à naître, ce qui rend dramatique la découverte d'une image anormale. De plus, les techniques de plus en plus performantes permettent de visualiser le fœtus avec précision, mettant parfois en évidence des images difficiles à interpréter

(anomalie ou non ?) dont l'histoire naturelle n'est pas encore connue. Enfin, les objectifs de dépistage de ces examens, dont la qualité dépend essentiellement de l'opérateur, ne sont pas clairement définis. En d'autres termes, l'échographiste doit-il tout regarder, ou seulement rechercher des malformations majeures ?

### Le devoir d'informer

La situation de doute est intolérable pour le couple, et est rarement au bénéfice du fœtus. Elle peut induire une demande d'interruption de grossesse<sup>4</sup>. La situation de doute est également difficilement tolérable pour le médecin, dont le risque d'être conduit devant les tribunaux pour avoir laissé naître un enfant pour lequel il y avait une incertitude pendant la grossesse est de plus en plus important. Pourtant, que ce soit sur une image échographique ou sur une analyse biologique, le diagnostic et/ou le pronostic ne peuvent pas toujours être établis avec certitude alors que c'est bien la seule question qui intéresse les parents (« comment va être mon enfant ? »).

Par ailleurs, l'obligation d'information qu'a le médecin peut fausser le dialogue. En effet, la parole médicale peut rendre une grossesse désirée indésirable. Les échographistes savent bien que les premiers mots prononcés peuvent condamner un fœtus. Les patientes ne se rendent pas forcément compte de la performance et de la pertinence des moyens utilisés, et n'ont pas forcément envie de tout savoir des incertitudes médicales ! Et pourtant le médecin doit maintenant faire la preuve qu'il a correctement informé. Doit-on tout dire alors qu'on sait que

<sup>1</sup> art 12 de la loi 94-654 du 29 juillet 94

<sup>2</sup> « l'interruption volontaire d'une grossesse peut, à toute époque, être pratiquée si deux médecins membres d'une équipe pluridisciplinaire attestent, après que cette équipe a rendu son avis consultatif, [...], qu'il existe une forte probabilité que l'enfant à naître soit atteint d'une affection d'une particulière gravité reconnue comme incurable au moment du diagnostic » (Code de la Santé Publique - Art. L2213-1).

<sup>3</sup> Voir note n°2

<sup>4</sup> IMG ou IVG si c'est encore possible.

le doute est souvent un arrêt de mort pour le fœtus ? Et comment le dire, en sachant que la médecine fœtale est également une spécialité pluridisciplinaire avec un dialogue à plusieurs voix qui ne doivent pas être contradictoires ?

### ● Une décision libre et éclairé !

Une des conséquences du DPN risque d'être l'interruption de grossesse, dont la loi stipule qu'elle est volontaire (et non imposée par le médecin ou par la famille, la société...). Les termes de la loi de « forte probabilité » (rendant la certitude d'une anomalie non obligatoire), et de « particulière gravité » (posant la question de savoir ce qu'est une maladie grave et qui la détermine) prêtent intentionnellement à discussion. Toute la difficulté aujourd'hui consiste donc à donner aux parents les éléments permettant une décision libre, qui sera celle de vie ou de mort du fœtus. Mais quelle liberté de faire le choix d'accueillir un enfant porteur d'une trisomie 21, alors que la société a décidé une politique de dépistage pour éviter leur naissance ? Comment prendre une décision si lourde de conséquences quand on ne dispose pas d'un diagnostic et d'un pronostic précis (ce qui correspond à plus de 5 % des situations en médecine fœtale) ? Et si la grossesse se pour-

suit et que le diagnostic est infirmé, quel réinvestissement, alors que le temps s'est arrêté ? Que va-t-il rester de cette suspicion, quelle image de l'enfant ? Et dans une société dont les médias font croire que le dépistage prénatal est infaillible, quel accueil pour un enfant porteur d'une anomalie non détectée ?

Au total, la découverte d'une anomalie fœtale entraîne les parents et les médecins dans un dialogue extrêmement délicat, nécessitant du respect et du temps permettant un cheminement visant souvent au choix du « moindre mal ». L'annonce d'une anomalie même mineure, en plongeant les parents dans un complet désarroi met le fœtus en danger de mort. Pourtant chacun sait qu'on ne peut pas faire une évaluation de la qualité de la vie dès la grossesse. Un enfant handicapé ne se résume pas à son handicap ou à son gène altéré : sa capacité de communication, de relation et de don n'est pas mesurable par nos tests prénataux, et une IMG peut engendrer une souffrance plus grande que celle de vivre avec un enfant handicapé. Alors, est-ce un dévoiement de la médecine que d'accepter l'élimination des malades qu'elle est incapable de guérir ? La réflexion éthique est requise de la part de tous. Il ne s'agit plus seulement d'une affaire de spécialistes. ●

*Dr Delphine Héron*

## ● Vie d'équipe Éclairer sa conscience

**Nous sommes confrontés à des questions relatives à la recherche sur les cellules souches embryonnaires, à la procréation assistée, au dépistage et au diagnostic prénatal, qui soulèvent des difficultés de différents ordres : technologiques, juridiques, morales. Plus généralement, les techniques biomédicales actuelles modifient la question éthique sur le commencement de la vie humaine : je peux le faire, dois-je le faire ?**

### 1<sup>er</sup> temps

- Ai-je été personnellement confronté(e) à ces questions (dans mon couple, dans ma famille ou mes proches, au travail...) ? Comment ai-je réagi ?
- Est-ce que cela a remis en question certaines de mes valeurs ou de mes convictions ?

### 2<sup>e</sup> temps

Texte « Quand je vois tes cieux, œuvre de tes doigts, la lune et les étoiles que tu as fixées, qu'est donc l'homme pour que tu penses à lui, l'être humain pour que tu t'en soucies ? » Ps 8,4-5

### 3<sup>e</sup> temps

- Pour mieux réfléchir à ces questions, à qui et/ou à quoi souhaiteriez-vous

faire appel ?

- Dans ce qui a été dit par les autres équipiers, qu'est-ce qui m'a éclairé ?

### 4<sup>e</sup> temps

- Nous pouvons terminer la réunion par une prière à l'Esprit-Saint, qu'il nous aide dans les choix auxquels nous sommes confrontés.

*Priscille Valery*

## TÉMOIGNAGE

# « Mon frère est mort à 34 ans »

Une participante à l'université d'été a bien voulu raconter sa douloureuse expérience de la maladie de son frère et de la place de la science et des médecins dans ces circonstances. Un témoignage qui situe la réflexion dans un cadre concret de vie.



Catherine Panis,  
participante  
à l'université d'été.

*Notre famille  
a été  
passablement  
heureuse  
pendant 8 ans  
(mais) le prix  
de ce bonheur  
est lourd...*

Mes parents ont eu deux enfants : une fille, un garçon. En 1974, nous avons appris que mon frère, alors âgé de 7 ans, avait une maladie génétique héréditaire incurable : le syndrome l'Alport, à savoir : une néphropathie familiale avec troubles hématologiques évoluant vers l'insuffisance rénale terminale. Mon frère ayant développé la forme la plus sévère et la plus rare, cette néphropathie était associée, chez lui, à une surdit , des troubles oculaires s v res et une thrombop nie (d ficiency en plaquettes sanguines). Cette maladie conduit au d c s. Cette nouvelle nous a fait l'effet d'une bombe. Il a fallu envisager tr s rapidement une greffe de rein. Mon fr re a  t  greff  en 1981.

### ● Des tests g n tiques

En 1989, l'h pital o   tait suivi mon fr re nous a propos  un test g n tique. Ceci pour deux raisons : savoir si d'autres personnes de notre famille  taient porteuses du g ne d ficient ou risquaient de d velopper la maladie ; mon fr re ayant exprim  la forme rare de la maladie, il  tait souhaitable et utile de poursuivre les travaux de recherche sur celle-ci.

Ma m re et moi avons imm diatement accept  ce test contrairement   quelques membres de la famille de ma m re.

Cette famille, jusqu'alors tr s soud e, a compl tement  clat , les uns culpabilisant les autres, ma m re surtout car elle  tait la seule porteuse du g ne d ficient et l'avait transmis

  son fils. Cette maladie, en effet, se transmet de fille   gar on (la m re est souvent porteur sain alors que le gar on va exprimer la maladie).

### ● Des r actions difficiles

C' tait sans compter mon p re qui n'avait jamais accept  cette maladie et a d missionn  de son r le de p re vis- -vis de mon fr re.

Nous avons v cu l'isolement plusieurs ann es, bien entour s malgr  tout par les m decins sp cialistes et une association.

Mon fr re est d c d  en 2001, il avait trente-quatre ans.

Notre famille a  t  passablement heureuse et tranquille pendant huit ans, ann es pendant lesquelles mon fr re a men  une vie normale.

L'amour que ma m re et moi avons pour lui nous a port s.

Quant aux tests g n tiques, nous avons fait notre devoir et avons  t  en paix avec nous-m mes.

Le prix de ce bonheur  ph m re est lourd : ma m re s'est sacrifi e pendant 27 ans, nous avons affront  la d tresse et le regard des autres, leur incompr hension.

La famille de ma m re et la n tre se sont r concili es trois ans avant le d c s de mon fr re.

Pendant toutes ces ann es, la science a progress . Parviendrons-nous   gu rir cette maladie ? Nul ne le sait mais je garde espoir pour les autres familles. ●

Catherine Panis

EN GUISE DE CONCLUSION À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

# Quelques convictions

À la suite des travaux quotidiens en petits groupes et lors d'une assemblée plénière les participants à l'université d'été ont cherché à formuler quelques-unes des convictions qui se sont affirmées en eux au long de ces 5 jours.

La complexité des questions posées par le développement des sciences et des pratiques biomédicales exige de former et éclairer sa conscience.

Par exemple, dans les cas de dépistage et de diagnostic de malformation ou maladie grave accompagnée de l'autorisation légale de faire pratiquer une IMG (Interruption Médicale de Grossesse). Cette dernière décision revenant au couple ou à la mère. Le plus souvent, cette décision se présente dans l'urgence et est demandée à des personnes en état de sidération. Il nous semble donc nécessaire de nous préparer dans la sérénité pour nous-mêmes ou pour des proches à l'éventualité de telles situations.

Il nous faut reconnaître que la « nature » de l'embryon reste une énigme, qui appelle une attitude de respect.

## Le respect du « vivant »

Quel que soit notre désir d'en fragmenter le développement, afin de nous donner des droits sur « l'embryon », en lui reconnaissant ou pas à un stade donné le statut « d'humain », il demeure de la responsabilité de la société civile (en ses différentes instances : scientifiques, législatives, politiques, sociétales, religieuses, ...) de proposer les cadres et les règles permettant de préciser les formes de respect que l'on doit accorder à ce « vivant ». Le respect de la dignité de l'homme doit nous conduire à protéger la vie humaine et les conditions qui lui donnent sens.

On ne peut séparer notre démarche de Foi chrétienne, qui suppose le respect de la dignité de l'homme et le respect de la vie, du progrès scientifique et technique, quand



Le centre culturel et centre de formation de La Baume-lès-Aix où se tient l'université du MCC depuis plusieurs années.



Les participants à l'université d'été 2009 à La Baume.

*Il nous faut reconnaître que la « nature » de l'embryon reste une énigme, qui appelle une attitude de respect.*

celui-ci vise à répondre aux attentes des hommes pour alléger ou guérir leurs souffrances.

Nous estimons que notre Foi peut nous aider à gérer au plan médical, familial et social le progrès scientifique et technique, en évitant les dérives et les situations de violence psychologiques, économiques et sociales qu'elles peuvent entraîner.

### ● Une attention particulière

Dans cette perspective, une application du principe de précaution ne consisterait pas à arrêter une voie de recherche en cours, mais à y apporter une attention particulière, en prenant le temps de préciser les objectifs et d'étudier les conséquences à court et long termes des nouvelles techniques en voie de développement.

Ainsi, dans la situation actuelle, le maintien de la disposition de la loi de 2004 sur l'interdiction des recherches sur l'embryon sauf dérogation, nous semble être un moindre mal, en permettant la mise au point de nouvelles techniques qui éviteraient la production d'embryons comme outils de recherche (congélation d'ovocytes, développement de la recherche sur les cellules souches non embryonnaires, ...).

Nous constatons que les nouvelles pratiques qui touchent au début de la vie, s'accompa-

gnent d'une grande souffrance chez les parents, mais aussi chez les professionnels de santé. La grandeur d'une société n'est-elle pas d'apporter à ces situations de souffrance des réponses en premier lieu humaines ?

Aussi dans le cadre de la révision de la loi de 2004, nous faisons les propositions suivantes :

### ● Des propositions

**Renforcer l'accompagnement des patients** en consultation génétique afin qu'ils disposent d'une meilleure information, de temps pour mûrir leurs décisions et d'effectuer ainsi un choix éclairé.

Demander à l'État de prendre ses responsabilités en définissant et en garantissant les moyens à mettre en œuvre pour assurer cet accompagnement (accueil des personnes handicapées, aides matérielles et sociales des familles concernées,...) afin d'**assurer une équité de tous devant les décisions à prendre**. La société doit être solidaire de l'accueil dans la vie des personnes handicapées parce que nous estimons que l'IMG est un acte grave et non satisfaisant.

Pour éviter les risques de marchandisation, **maintenir l'interdiction de production d'embryons humains à des fins de recherche** hors de tout projet parental. ●

*Université d'été MCC 2009*

# www.mcc.asso.fr

LE SITE DU MOUVEMENT CHRÉTIEN DES CADRES ET DIRIGEANTS

6 onglets

QUI SOMMES-NOUS

RÉGIONS

JEUNES PROFESSIONNELS

ACTIVITÉS

COMMUNICATION

RESSOURCES

3 rubriques

RESPONSABLES

REJOINDRE LE MCC

INDISPENSABLES

1 agenda



## LES INDISPENSABLES

<http://www.mcc.asso.fr/-Responsables->



RESPONSABLES

<http://www.mcc.asso.fr/Le-livret-d-Equipe>



<http://www.mcc.asso.fr/-Archives-en-ligne-->

**Nouveau :**

Les anciens numéros  
de *Responsables*  
de plus d'un an,  
sont consultables en ligne

<http://www.mcc.asso.fr/-L-equipe->

LA VIE D'ÉQUIPE



VISAGES MCC

# Nouveau Bureau National

En mai dernier, a été élu le nouveau tandem responsable du mouvement, Ludovic et Anne Salvo (voir *Responsables* 396 p. 28/29). Un nouveau bureau national a été formé dont certains des membres renouvellent leur mandat tandis que d'autres sont d'authentiques « nouveaux » à ces responsabilités. *Responsables* vous les présente.



## Bernard Bougon s.j., aumônier national

« Aumônier national depuis le 15 avril 2007, j'ai peu à peu pris conscience qu'un mouvement comme le MCC ne pouvait vivre que s'il était « animé ». Ma première priorité est d'encourager cette animation, partout où se vit le mouvement. Dans cet esprit, je veille à être aussi disponible

que possible pour répondre aux demandes d'intervention dans les secteurs ou les régions. En second lieu, je poursuis le travail, commencé fin 1999, sur décision et discernement en situation professionnelle. Cette année, en plus de diverses interventions sur cette thématique, nous avons publié avec Laurent Falque, membre de l'équipe de direction de l'ICAM Lille, une deuxième édition actualisée et augmentée de notre ouvrage *Pratiques de la décision - développer ses capacités de discernement* (Dunod, 2009). »



## Martine Parent, trésorière nationale

À la suite de son 1<sup>er</sup> congrès de membre MCC, à Marseille en 2006, Martine Parent est passée d'un

travail de responsable administratif et financier dans l'audiovisuel public... au bénévolat comme trésorière nationale du MCC !

Trois années déjà consacrées notamment à tenter de sensibiliser les responsables et les membres au fait qu'ils sont les premiers bénéficiaires des dépenses du mouvement...

Des années de partage avec les responsables lors des rencontres nationales, d'échanges avec les régions dont elle est responsable. Du travail concret et constructif avec les trésoriers régionaux et gramistes sur lesquels reposent la gestion des cotisations / abonnements ainsi que la mise à jour du fichier des membres « Gram ». Trois années de partages enrichissants... qui peuvent donner envie de continuer un peu !

**Correspondante  
des régions : Midi,  
Normandie,  
Pays de l'Adour**



## Alain Brunelle, secrétaire général

63 ans, marié, père de 3 enfants, grand-père de 7 petits enfants, retraité depuis bientôt 3 ans.

Après avoir occupé des postes à responsabilité administrative et commerciale dans une filiale d'un groupe international pétrolier il a terminé sa carrière comme DRH ; il s'est engagé comme secrétaire général bénévole du MCC et de l'USIC depuis novembre 2006.

Alain a assumé parallèlement la présidence de la Délégation diocésaine du CCFD pour les Hauts-de-Seine pendant 3 années.

Membre du MCC qu'il a découvert à Bordeaux il y a plus de 20 ans et qui lui a beaucoup apporté dans ses responsabilités de dirigeant, il a, avec Françoise, son épouse, été responsable de la région Hauts-de-Seine (Bernard Bougon étant l'aumônier régional), participé au BN préparant le Congrès de Lille et à l'animation de plusieurs Universités d'été. Il a accepté de renouveler son mandat de 3 ans comme secrétaire général du mouvement donc membre du Bureau National afin de poursuivre l'accompagnement administratif et matériel du MCC en appui de l'équipe salariée très dévouée du secrétaire national de la rue de Varenne.

« Après la réussite des Journées Nationales de janvier 2009, je suis très motivé pour construire le Congrès programmé pour 2011 et très heureux de travailler avec Bernard Bougon et les Salvo qui lui ont été succédé au BN en 2001 »

**Correspondant de la région Centre-ouest**



NOUVEAU

## Stéphane Ducloyer

Il est responsable de service dans une grande entreprise du secteur

automobile, métier qui le passionne tant par le produit « automobile » que par la part de management des personnes qu'il comprend. Âgé de 34 ans, il est en équipe dans le secteur JP Paris. Après deux ans de vie active, à la recherche d'un lieu de réflexion qui nourrisse sa vie de chrétien, il a rejoint le MCC en 2002. Malgré une expatriation en Allemagne, de 2003-2006, il a continué à participer au mouvement à travers la même équipe qu'il a retrouvée à son retour en France.

« L'engagement au MCC est salutaire, car c'est un moyen privilégié de connaître d'autres secteurs d'activité et de relativiser la situation du mien. Au Bureau National, j'espère contribuer à la réflexion du mouvement. »

**Correspondant des régions : Bretagne, Pays-de-Loire, Étranger**



## Mireille Viora,

Équipière MCC à Paris depuis 1995, au sein d'une équipe se reconnaissant autour des questions de

management, Mireille Viora a rejoint le BN, il y a un an. Son engagement au MCC l'a accompagnée tout au long de son parcours professionnel qui l'a conduite sur différents postes d'encadrement dans la fonction publique en France et à Bruxelles. Elle dirige actuellement en région les services d'un ministère en profonde restructuration.

« À la recherche de situations qui font grandir en humanité, je me suis engagée en parallèle dans la vie de l'Église, participant à de nombreuses sessions d'approfondissement spirituel et théologique ou d'animation liturgique. J'ai aussi organisé en tant que jeune professionnelle des parcours de réflexion et de formation. »

**Correspondante des régions : Centre, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Seine-et-Marne**



NOUVELLE

## Claire Collignon,

Au MCC depuis 2001, elle a 32 ans et est ingénieur dans le domaine de l'énergie. Après s'être occupée des week-ends et du secteur JP de la région Paris, elle a été appelée par Anne et Ludovic Salvo à rejoindre le bureau.

« Mon équipe MCC m'a aidée à mûrir cette décision qui devait se prendre à un moment où la vie m'apprenait qu'il faut savoir garder du temps pour l'imprévu, moi qui aime plutôt les choses planifiées... L'évangile partagé lors du chemin d'Emmaüs que nous avons fait en équipe à cette occasion était celui de l'appel des disciples en Luc 5. Le "sois sans crainte" de Jésus à Pierre a ouvert mon oui à l'appel au service dans l'Église et dans le mouvement : dans ce que nous avons à traverser et à inventer, nous ne sommes jamais seuls lorsque nous répondons à un appel. Et si nous sommes appelés, ce n'est pas tant pour ce que nous sommes que pour ce que la rencontre et l'écoute des autres susciteront en nous. »

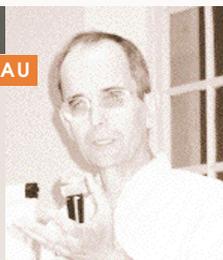
**Correspondante des régions : Champagne-Ardennes, Lorraine, Picardie, Portes-de-France**

## Michel Badré,

61 ans, veuf, trois enfants et un petit-fils. Ingénieur dans la fonction publique, au ministère de l'écologie et du développement durable. Après des responsabilités managériales dans un établissement public, il travaille sur la prise en compte des enjeux d'environnement dans les grands projets d'infrastructures et les programmes publics. Membre du MCC depuis une trentaine d'années, avec quelques interruptions dans des villes de province sans équipe MCC, il a été responsable MCC pour la région de Paris de 2004 à 2007. « Mon parcours de vie m'a fait reconnaître comme importants, plus que tout, les liens familiaux, l'attention aux autres, l'exercice des responsabilités jusqu'au risque et l'aptitude, inspirée d'Abraham, à aller vers le pays que Dieu nous montrera, même quand on n'a pas idée de ce qu'est ce pays. »

**Correspondant des régions : Bourgogne-Franche-Comté ouest, Hauts-de-Seine, Nord-Pas-de-Calais**

NOUVEAU



NOUVEAUX



## Hervé et Véronique Chabord,

Agés de 55 et 53 ans, ils sont en équipe MCC depuis 1991 à Bourg-la-Reine (92). Ils sont mariés et parents de 3 enfants de 19 à 26 ans. Hervé travaille comme ingénieur dans une grande entreprise du secteur de la défense et de l'aéronautique. Ses engagements syndicaux prennent tout leur sens grâce à la vie d'équipe et à la

réflexion du mouvement. Véronique est manager dans une grande entreprise du secteur informatique. Tout d'abord équipiers, responsables d'équipe, responsables de secteur, puis de la région Hauts-de-Seine, ils ont accepté maintenant de rejoindre le BN au service du mouvement.

« Arrivés à la fin de notre mandat de trois ans, notre succession, comme responsables de région, n'est pas encore assurée mais nous sommes confiants que, comme nous, d'autres accepteront de répondre à l'appel qui leur est fait. »

**Correspondants des régions : Centre-est, Sud-ouest, Yvelines-Val-d'Oise**



JPENTECÔTE 2009, UN RASSEMBLEMENT DE JEUNES PROFESSIONNELS

## Un Esprit JP

➤ Alors que la semaine fut plutôt grisonnante, c'est sous un soleil radieux que l'équipe d'organisation installe les tables aux portes de l'église Saint-Sulpice à 8 heures du matin. Après une petite nuit, elle s'apprête à accueillir les six cents Jeunes Professionnels (JP) pour cette nouvelle édition 2009 de JPentecôte sur le thème : « Puisque l'Esprit est notre vie, que l'Esprit nous fasse agir ».

Les premiers participants arrivent dès 9 heures. L'ambiance est conviviale. Certains évoquent leurs souvenirs : « Cela me rappelle Toussaint 2004 ! »

Dès le premier jour, nous comptons 600 jeunes professionnels issus de plus de 20 mouvements et des paroisses de toute la France : Lyon, Marseille, Lille, Rennes, Strasbourg... Les JP du MCC sont une cinquantaine... La cérémonie d'ouverture est présidée par Monseigneur Renaud de Dinechin, évêque auxiliaire de Paris. Il félicite les JP venus de loin et ceux de Paris : « Vous auriez pu aller à la plage ou partir dans une destination de rêve mais vous avez préféré l'Église, je vous félicite. Je vous souhaite la bienvenue à cette JPentecôte 2009. » L'après-midi nous allons dans les forums. Il en était proposé cette année 12 (voir encadré page ci-contre). Pour cette seconde édition, des journalistes des médias catholiques étaient présents, parmi eux un rédacteur en chef du journal *La Croix*. L'ensemble des forums a permis

aux JP d'approfondir leur foi sur une thématique précise et ciblée.

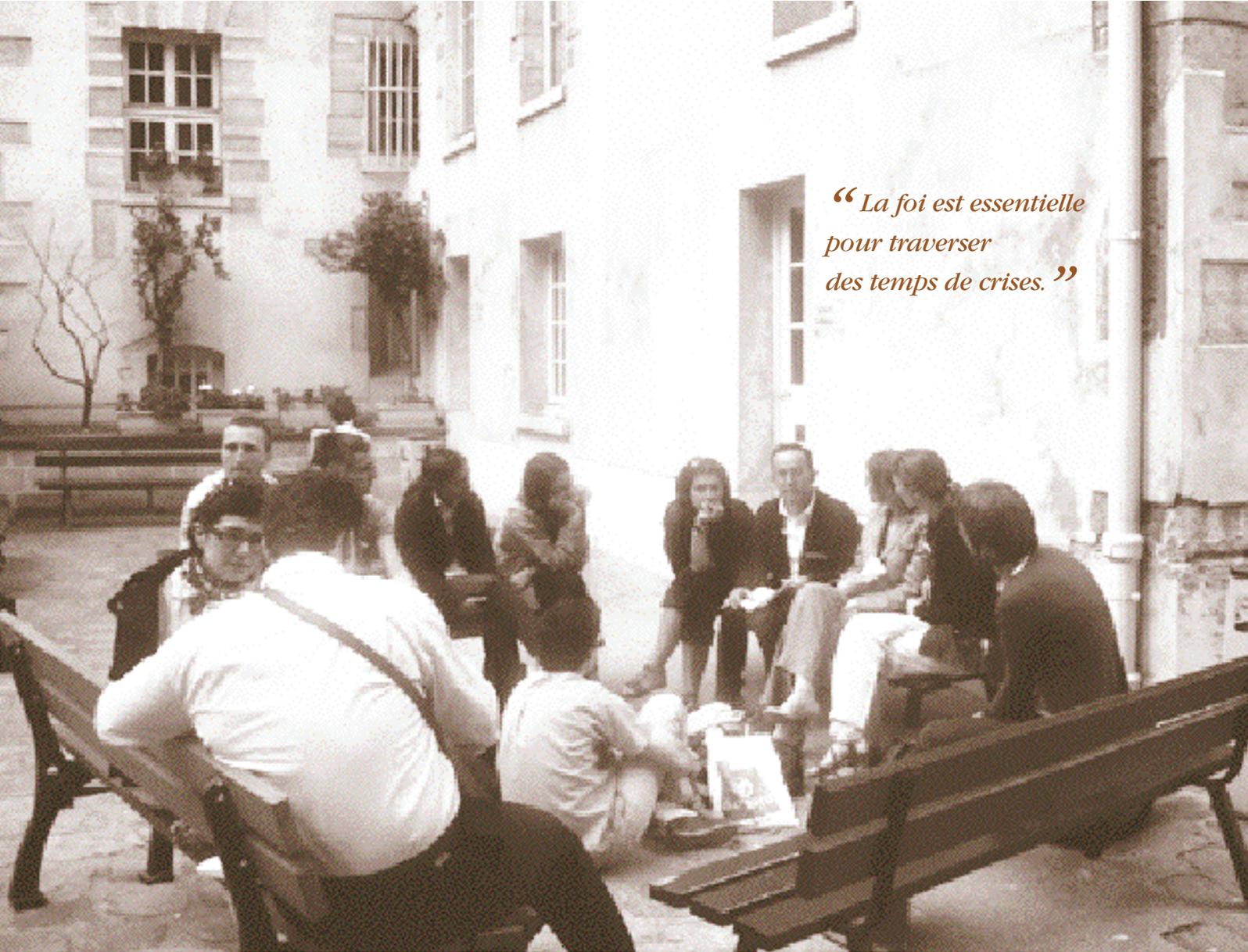
### L'Esprit en forum

Concernant le forum sur l'Esprit-Saint, trois interlocuteurs d'une grande qualité sont intervenus. Lors de la première rencontre Monsieur Jean-Paul Chaumont, Directeur général du tunnel sous le Mont Blanc nous a évoqué comment l'Esprit-Saint avait agi discrètement dans sa vie. Il nous a relaté la gestion de crise. Il a en effet repris la société après l'incendie qui avait alors tué beaucoup de personnes. Il expliquait que la foi était essentielle pour traverser des temps de crise dans les entreprises. Son intervention s'est terminée par un tonnerre d'applaudissements. Le second intervenant qui est venu la deuxième journée est le Père Étienne Michelin, théologien de grande renommée. Nous avons appris à différencier

l'intervention de l'Esprit-Saint, de l'ange gardien et de l'émanation de Dieu qui est la Sainte Providence. Le dernier jour, c'est Catherine Ricard, cadre supérieur, laïque consacrée qui nous a parlé avec une grande humanité de sa vie en entreprise. Pour elle l'Esprit-Saint n'agit que si nous le laissons agir et si nous avons l'humilité de le reconnaître ce qui n'est pas toujours évident. Sur le forum de l'Esprit-Saint nous étions 70. Après l'intervention des témoins le groupe se divisait en équipe de partage de 8 personnes. Nous avons

600 Jeunes Professionnels de toute la France, issus d'une vingtaine de mouvements dont environ 50 du MCC, se sont retrouvés pour la JPentecôte 2009 à Paris.





*“ La foi est essentielle pour traverser des temps de crises. ”*

ainsi discuté de manière constructive sur ce qu'apportait l'Esprit-Saint dans nos vies à travers de nombreuses questions.

### **Prière, fête et conférence...**

La première soirée, nous avons eu une belle veillée de prière présidée par Monseigneur Benoît Rivière, Président de la Commission épiscopale de la jeunesse à la Conférence des évêques de France. Le dimanche soir, nous avons eu une soirée Bal Folk. Celle-ci a commencé à 20 heures 30 ! Nous avons été près de 300 à danser sur des danses bretonnes, roumaines... et pour finir la soirée les danseurs et les danseuses de rock ont pu montrer leur talent.

### **C'était une très belle fête !**

Il est à noter aussi la conférence aux Bernardins du Cardinal Walter Kasper,

Président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des Chrétiens. Il nous a rappelé que l'Esprit-Saint doit unir les Chrétiens !

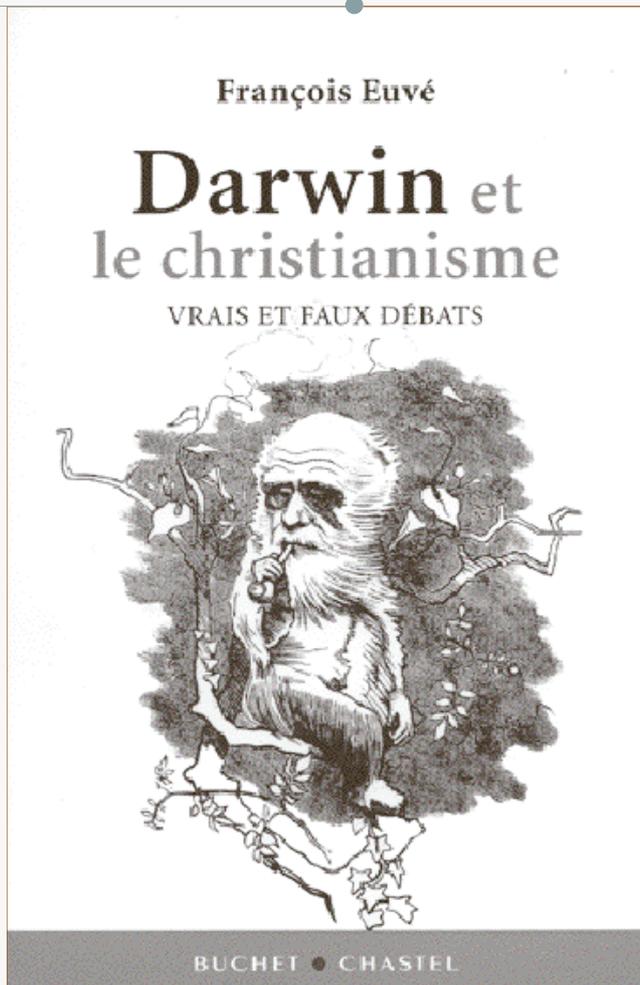
La cérémonie de clôture a eu lieu à l'église Saint-Germain-des-Près. Monseigneur Renaud de Dinechin nous a souhaité un bon retour dans nos vies professionnelles et dans le quotidien. Il a rappelé que nous pouvions tirer notre force de l'Esprit-Saint pas uniquement dans les moments difficiles. Il rappelle pour le départ la thématique de cette édition : « Puisque l'Esprit est notre vie, que l'Esprit nous fasse aussi agir. (Ga 5, 25) ».

Cette édition JPentecôte 2009 se termine déjà. Le temps est passé si vite ! Au micro, les participants remercient... et attendent déjà la prochaine JPentecôte ! ●

*Pierre Thomas*

## Thèmes des forums

- **Bioéthique** : Quelles lois pour mes parents, à l'heure du « grand passage » ?
- **Quelles lois pour l'enfant que j'attends ?**
- **Dieu créateur... nous invite à créer avec lui !**
- **Un Dieu, trois religions ? Pourquoi et comment aller à la rencontre d'autres croyants ?**
- **Éthique et finance** : quelle espérance ?
- **L'affectivité**
- **Seigneur** : que veux-tu que je fasse ?
- **Comment l'Esprit-Saint nous conduit-il ?... Et jusqu'où ?**
- **« J'étais étranger et vous m'avez accueilli » (Ma 25 35)**
- **La responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise**
- **Changement, crise, rupture... une chance pour construire ?**
- **La souffrance est partout...**
- **L'Espérance aussi !**
- **Atelier musique** : la beauté surgit des voix
- **La pauvreté**
- **L'Europe**
- **L'environnement – le développement durable.**

**Darwin et le christianisme**

Vrais et faux débats, François Euvé

Buchet Chastel, 200 pages, 19 €

**Avec ou sans Darwin...**

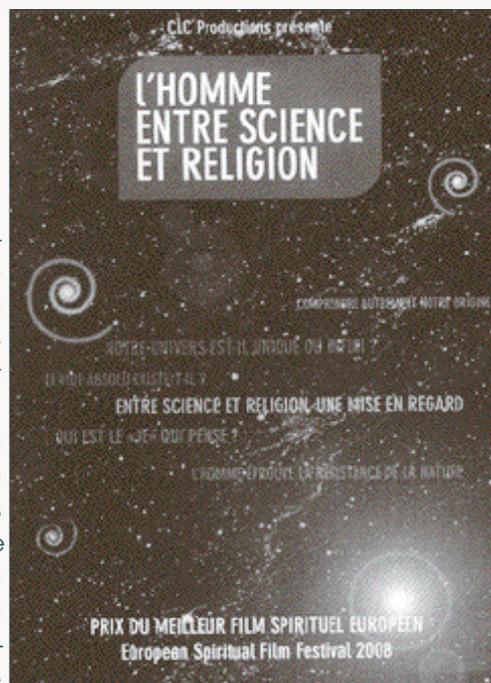
**C**réationnisme ou *Intelligent Design* pénètrent aussi en France notamment avec les évangéliques, en réaction contre le darwinisme qui serait la source du relativisme moderne. Le livre de François Euvé, jésuite, agrégé de physique et docteur en théologie, nous aidera à mieux comprendre comment certaines interpolations excessives du darwinisme (essentiellement darwinisme social et eugénisme) ont entraîné par réaction le créationnisme « scientifique » puis l'*intelligent design* dont les dix principaux arguments sont réfutés. Darwin donne-t-il un rôle trop important au hasard ou y a-t-il une logique à l'œuvre dans la création ? Existe-t-il des contraintes évolutives, des lois, ou bien, comme semble le montrer la biologie, l'évolution ne résulte-t-elle que d'une suite d'événements ? Enfin François Euvé s'interroge sur la morale nécessaire pour un monde en évolution et ce qui est spécifique à l'humain. Il termine en nous donnant confiance car notre univers est finalisé par l'incarnation et la résurrection du Christ.

Bernard Chatelain

**La tête et l'Esprit...**

**L**es questions que se posent tous les hommes (Qu'est cette sorte d'auto-organisation de l'univers ? Qu'est-ce que la vie ? Qu'est-ce qui caractérise l'Homme ?) rejoignent celle de la Bible : quelle est la place donnée à l'Homme dans l'univers ? Accompagné par le piano et par de magnifiques images, ce film ne donne pas de réponses, mais six scientifiques chrétiens de haut niveau interrogent chacun leurs connaissances...

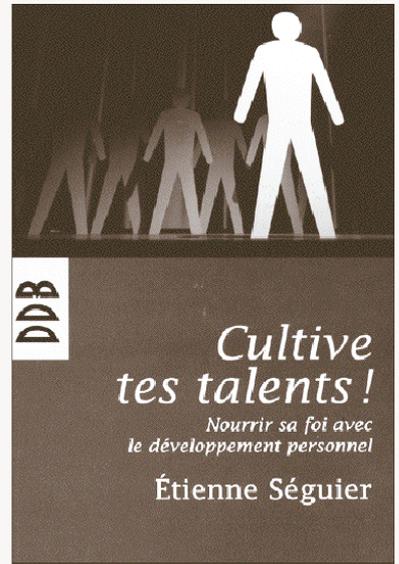
En ce qui concerne les commencements : cosmologie et physique quantique se rejoignent maintenant et on connaît beaucoup jusqu'aux premiers instants de l'univers. Les intervenants soulignent la cohérence et la solidité des conclusions scientifiques et que Dieu n'est pas l'explication qui manque pour comprendre pleinement l'univers. La physique quantique démontre que le vide est plein de vibrations et que de très nombreuses coïncidences heureuses ont permis la complexité biologique, le rapport au temps qui est un rapport aux autres, la résistance de la nature... « C'est ce qui nous échappe qui fait que ça marche ». Le film évoque Teilhard de Chardin pour qui la matière est animée par l'Esprit. Enfin, dans une mise en regard entre science et religion, il note que l'univers est en perpétuelle création. Le défi du croyant est de chercher Dieu tout en sachant qu'il ne le trouvera jamais. Notre foi nous pousse à croire qu'il y a quelque chose de compréhensible dans ce monde et que notre théologie ne peut ignorer la science et la pluralité que la connaissance entraîne... Ce film a reçu le prix du meilleur film spirituel européen.

**L'homme entre science et religion**

CLC, productions/KTO, 52 Minutes, 15 €

B.C.

**Cultive tes talents. Nourrir sa foi avec le développement personnel**, Etienne Séguier, DDB, 2008, 177p, 17 €



## S'aimer soi-même pour aimer les autres

**A**priori, pourquoi un chrétien irait-il voir du côté des techniques de développement personnel qui envahissent les rayons des librairies ? N'a-t-il pas déjà tout ce qu'il faut dans sa foi ? Étienne Séguier, journaliste à l'hebdomadaire *La Vie*, pense que c'est l'Évangile même qui nous appelle à cultiver nos talents. S'appuyant sur la parabole du même nom développée en Saint Matthieu, il nous montre que « chacun d'entre nous dispose d'un beau capital. Mais (que) notre croissance est limitée par notre difficulté à croire en nous-mêmes. Cette confiance n'est pas naturelle. Elle peut rapidement chanceler si nous comparons avec les dons que les autres semblent avoir reçus ». Pour développer cette nécessaire estime de soi, les techniques de développement personnel sont bien utiles. L'accompagnement spirituel utilise depuis longtemps déjà

des méthodes proches. Cet ouvrage est un outil très pratique. Il permet de se repérer dans les principales techniques existantes : analyse transactionnelle, programmation neurolinguistique, autohypnose, ennéagramme et communication non-violente. Il présente un historique des rapports entre la foi et le développement personnel ainsi qu'une bibliographie très complète. Treize petits exercices d'entraînement et de prière nous sont offerts. L'auteur a même ouvert un blog sur Internet pour que les lecteurs puissent réagir et partager leurs expériences. Le livre est modeste et équilibré. Étienne Séguier connaît bien toutes ces techniques (ses parents ont enseigné l'analyse transactionnelle) et reconnaît qu'il faut se méfier des dérives sectaires. Il n'oublie pas que la démarche de développement personnel ne dispense pas de la nécessaire démarche citoyenne

et Il conclut surtout que l'estime de soi doit passer « d'une estime centrée uniquement sur soi à une estime irriguée par la foi. (...) Elle invite à ne pas tout miser sur nos propres ressources, en acceptant les inévitables défaillances. Elle incite à conjuguer nos talents avec d'autres humains aussi fragiles que nous. Le croyant dispose ainsi à côté du plan A qu'incarment ses propres qualités personnelles, d'un plan B représenté par le soutien des autres humains, mais aussi d'un plan C traversé par la grâce, qui apparaît de façon plus ou moins spectaculaire, rarement lorsqu'on s'y attend, selon une logique peu lisible sur le moment. »  
*Françoise Brunelle*

## Pour une consommation éclairée !

**V**oulez-vous devenir un client responsable ? Si vous êtes convaincu qu'il faut soutenir les entreprises qui ont un comportement éthique et écologique, conforme à vos valeurs, alors achetez vite ce livre et vous pourrez prendre de meilleures décisions d'achat. Les fiches pratiques et les tableaux comparatifs résument les analyses des experts de la FEDD<sup>1</sup>, particulièrement sur 5 aspects pour chaque entreprise auditée (si elle a accepté) ou étudiée à partir de ses écrits : gouvernance, politique sociale, environnementale, de qualité et de citoyenneté. C'est ainsi qu'on mesure qu'il n'est pas équivalent de consommer telle ou telle marque de fromage ou les gâteaux Danone qui sont notés 3 étoiles pour tous les critères. Si cette deuxième édition montre que des efforts considérables ont été réalisés depuis 2001, il reste à faire... Acheter ou investir chez telle ou telle entreprise peut favoriser ou non l'un des aspects auquel vous tenez. À vous de réfléchir et d'agir en conséquence. Notons dans la même série : « Donner pour un monde meilleur » : 72 associations humanitaires passées au crible de la FEDD.



B. C.

**ACHETER pour un monde meilleur.** 1000 grandes marques passées au crible de l'éthique et de la responsabilité sociale et environnementale.

<sup>1</sup>Fédération Européenne pour l'Éthique et le Développement Durable, Eyrolles, 446 pages, 16 €

ÉDITO

**Hommes et monnaie.** Les derniers événements nous montrent que la gestion de la monnaie, la finance, peuvent conduire à ralentir, voire stopper, échanges et activités humaines, favorisant le phénomène des « travailleurs pauvres » dont nous parle Olivier Vasseur. Savons-nous faire confiance à ces populations, par exemple en soutenant « un fonds d'investissement européen solidaire », comme celui dont nous parlent Audrey Roddier et Guy Dequeker ? Nos choix d'épargnants, d'investisseurs, servent-ils à soutenir l'activité de « tout homme et de tout l'homme » ?

*Thierry de Somer d'Assenoy*

DES DONNÉES CHIFFRÉES QUI NOUS QUESTIONNENT

## Travailleurs pauvres en Europe

En pourcentage

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni	Suède	UE (25 pays)
1997	12	20	15	19	18	8	
1998	11	18	15	18	19		15
1999	11	19	15	18	19	8	16
2000	10	18	16	18	19		16
2001	11	19	13	19	18	9	16
2002		19	12		18	11	
2003		19	12		18		15
2004		20	13	19		11	16
2005	12	20	13	19	19	9	16
2006	13	20	13	20	19	12	16

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée au seuil de pauvreté (exprimé en euros). Eurostat mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que les États-Unis ou le Canada par exemple ont une approche absolue. Dans l'approche relative, le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat utilise un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie. La riche Europe est loin d'avoir éradiqué la pauvreté. Même si la pauvreté n'a pas statistiquement augmenté dans l'Union européenne depuis dix ans, elle stagne à un niveau élevé : 16 % de la population soit 78 millions de personnes.

Parmi les catégories sociales touchées figurent 30 millions de travailleurs avec un salaire de pauvreté. Ils se concentrent pour l'essentiel dans les secteurs du commerce de détail, de l'hôtellerie-restauration, dans le BTP, l'agriculture et les services de gardiennage. Les disparités sont grandes entre les pays nordiques et la France d'un côté et les pays du Sud, l'Irlande et le Royaume-Uni. Ces pays ont connu une industrialisation plus tardive (Grèce, Portugal), ou ont opté pour des politiques de déréglementation et de moindre redistribution (Royaume-Uni). Ces données relativisent l'engouement pour le « modèle britannique », où la pauvreté diminue, mais à partir d'un niveau considérable. *Olivier Vasseur*

Sources : • Article La Croix, 25/06/2008, Les « travailleurs pauvres » plus nombreux en Europe.

• Réseau européen anti pauvreté qui fédère les associations de lutte contre l'exclusion : <http://www.eapn.org/>

## L'OIT, lieu unique de dialogue social

L'OIT (Organisation Internationale du Travail) vient de tenir sa 98<sup>e</sup> session dans un contexte d'urgence de crise mondiale et à la demande du G20 à l'OIP d'avancer des préconisations et de fournir un soutien aux pays les plus démunis. Sa vocation d'instance éditant des normes est aujourd'hui très sollicitée par de nombreux pays pour accompagner les mesures à mettre en place notamment en matière de protection sociale...

L'OIT voit aujourd'hui toute sa pertinence reconnue dans la recherche des moyens à mettre en œuvre pour riposter à la crise et préparer l'après crise en évitant toute régression et toute amplification du phénomène d'appauvrissement des pays déjà en difficultés.

Invitées par le SIAEC auquel appartient le MCC nous avons pu assister à des commissions, aux échanges et revenons après 3 jours impressionnés par :

- Le travail de qualité réalisé pour trouver des outils pour une mondialisation coordonnée, équitable, durable basée sur le travail décent sans exclus.

- La volonté manifestés de poser de nouvelles bases de mondialisation et de développement respectueuses des hommes.

- Une méthode de travail et de dialogue tripartite entre employeurs, travailleurs et gouvernants, effective sur place dans les procédures de prise de

parole, les contributions. Remarquable ! (...)

À l'OIT, à Genève, malgré une situation catastrophique pour beaucoup de pays suite à la crise, il y avait une note d'espérance. Certaines résolutions pourraient interroger nos équipes MCC, enrichir nos réflexions et nos travaux et contribuer à l'ouverture du MCC sur l'International.

*A.-M. Barriac et M. Flichy*  
Équipe MCC International LYON

ZOOM

## Un fonds d'investissement européen solidaire ?

La SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) est une société financière solidaire créée en 1983 par le CCFD (aujourd'hui encore premier actionnaire) pour appuyer son action internationale dans le domaine économique. Le MCC en est actionnaire, ainsi que l'USIC et un certain nombre de membres du mouvement. La SIDI appuie des Structures Financières de Proximité, spécialisées dans le crédit à la micro-entreprise, dans les pays en développement. Aujourd'hui, la SIDI est engagée auprès de plus de 62 partenaires, dans 28 pays. Ces dernières années, la SIDI a constaté que les marges de progression du secteur de la microfinance sont encore importantes. Cela se traduit pour les acteurs par un besoin accru de ressources financières plus longues et plus stables, et sur le plan technique par des compétences et des outils de plus en plus sophistiqués.

Il faut donc mobiliser sur le long terme des ressources plus importantes que ce que la SIDI peut rassembler par elle-même. D'où le projet de fonder FEFISOL, un fonds d'investissement européen. La SIDI le fait en association avec deux investisseurs sociaux européens avec qui elle partage la même vision et collabore depuis plusieurs années : l'italien ETIMOS et le belge ALTERFIN. Ensemble, ils veulent renforcer leurs actions en Afrique et en milieu rural. En effet, le marché africain de la microfinance est doté d'un grand potentiel au regard du faible taux de bancarisation. Or, l'Afrique reste le continent le moins bien loti en matière d'investissements étrangers dans la microfinance.

Les fondateurs de FEFISOL font le pari que la démonstration de leur mobilisation commune entraînera dans ce montage des investisseurs institutionnels et sociaux et obtiendra des effets de levier financiers significatifs pour leurs partenaires. FEFISOL interviendra sous forme de prêts, de garanties, et de participations, auprès d'institutions de microfinance et d'organisations de producteurs. En opposition aux tendances actuelles, 80 % du portefeuille de FEFISOL sera libellé en devises locales. Les partenaires financés ne seront ainsi pas confrontés à des risques de change dangereux pour eux.

FEFISOL se positionne comme un investisseur solidaire et patient, et soutiendra financièrement et techniquement ses partenaires dans le cadre de leur processus de consolidation et de développement afin : de favoriser la croissance de leur portefeuille de crédit ou de leur production, de préparer ces organisations à mobiliser des fonds additionnels sur le marché, de permettre à ces institutions de renforcer leur crédibilité auprès d'investisseurs potentiels, de dynamiser la collaboration avec les institutions financières locales.

Le fonds FEFISOL sera structuré sous la forme d'un Fonds d'Investissement Spécialisé (SIF) au Luxembourg, en tant que Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV). Le Luxembourg a été choisi parce que c'est un des rares pays européens où un fonds dédié à 100 % à la micro finance est possible.

La taille du fonds sera de 15 millions d'euros au démarrage avec un objectif de 30 millions d'euros au bout de 4 ans. L'Agence française de développement est le premier investisseur institutionnel à avoir donné son accord pour participer pour 3 millions d'euros. Peut-être des membres du MCC sont-ils en position de rapprocher FEFISOL d'autres investisseurs potentiels ?

Audrey RODDIER – Guy DEQUEKER (MCC Lille)

## ACTUALITÉS

- **15-17 juin** : sommet OIT (Organisation Internationale du Travail) à Genève sur la crise mondiale de l'emploi ; adoption d'un « pacte mondial pour l'emploi » (ilo.org)
- **19 juin** : rapport FAO, PAM (Programme Alimentaire Mondial), FIDA (Fonds International de Développement Agricole) informant qu'en 2009 la sous-alimentation frappera 1,02 milliards d'êtres humains
- **24 juin** : rapport du CCFD-Terre Solidaire sur les « biens mal acquis » par les dictateurs du monde entier (entre 75 et 130 milliards) (ccfd.asso.fr/BMA)
- **7<sup>e</sup> édition** : du « baromètre des finances solidaires » : encours stabilisés en 2008 à 1,6 milliards (finansol.org)

### Informations Novethic (novethic.fr)

- **La face cachée de l'industrie de la fleur** : une campagne pour la promotion des fleurs équitables soutenue par la Commission européenne vient de débiter dans quatre pays européens dont l'Allemagne.
- **La Grameen Bank**, l'institution bangladaise de microcrédit créée par Yunus et le géant allemand de la chimie **Basf s'associent pour créer une entreprise sociale**. Objectif : vendre au Bangladesh des filets anti-moustiques et des compléments alimentaires destinés à lutter contre la malaria.

## AGENDA

- **7-8 novembre** : Forum OCDE sur la lutte contre la corruption (Doha, Qatar).
- **14-15 novembre** : Sommet des dirigeants de la Coopération économique de la région Asie-Pacifique (APEC) à Singapour (apec.org).
- **20 novembre** : 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (<http://www.droitsenfant.com/>)
- **25-27 novembre** : Forum OCDE sur la gestion de la dette publique.
- **7-18 décembre** : Conférence ONU à Copenhague sur les changements climatiques (voir publication élaborée par le Réseau Action Climat (RAC-France), les Amis de la Terre, Greenpeace, Oxfam France-Agir ici, 4D situant les enjeux de la prochaine conférence ([rac-f.org/DocuFixes/Copenhague-RACF-bdef.pdf](http://rac-f.org/DocuFixes/Copenhague-RACF-bdef.pdf)))

## Une équipe nous écrit...

➤ **Constituée de dix personnes et d'un prêtre accompagnateur, membres du MCC depuis de nombreuses années pour certains, seulement depuis un an pour d'autres, une équipe de Caen a mené une réflexion sur le sens de l'engagement au MCC. Voici le fruit de leur travail...**

L'engagement au MCC est d'abord **un engagement d'équipe**. L'équipe est une cellule d'Église et la vie d'équipe avec une réunion mensuelle sur un thème précis permet de partager ensemble et de cheminer dans l'écoute, le respect, l'attention, la franchise, la confiance parce qu'on dévoile des choses personnelles, et aussi la confrontation qui permet d'avancer. C'est une invitation à une réflexion dans un groupe constitué, structuré et accueillant, avec des temps forts de partage. C'est, pour ceux qui ont rejoint l'équipe récemment, la découverte d'une aide précieuse, c'est rechercher le Christ avec d'autres et essayer de discerner pour soi-même mais en cheminant ensemble. Cette **aide précieuse** permet à chacun de partager en équipe ce qu'il vit (inquiétudes et convictions) et d'y trouver un ressourcement. C'est enfin exprimer, conforter et enraciner notre foi, en nous laissant travailler par l'Esprit. L'équipe est de ce fait un lieu privilégié de conversion et d'enracinement dans l'Église.

Ce que nous vivons en équipe nous interpelle sur **ce que nous vivons au quotidien** : Équipeiers du MCC, nous sommes en quête de sens et de vérité et la vie d'équipe est le lieu pour la découverte de questionnements qui nous importent. **Le discernement**, issu de la spiritualité ignacienne, nous aide, dans un monde complexe, dans le domaine de la foi et de la citoyenneté. Discerner ensemble avec le Christ doit se traduire par des actes dans la vie professionnelle et personnelle. Le cheminement en équipe permet d'apporter des réponses aux questionnements qui sont les nôtres, de **donner du sens** à ce que nous faisons. Être disciple du Christ, c'est être attaché à des valeurs et des principes qui prennent corps dans l'action quotidienne, au contact de la réalité de la vie économique. Nous incarnons également l'Église à Caen pour les acteurs économiques et citoyens.

Notre appartenance au MCC et notre volonté que chacun s'y investisse se renforce avec le temps. La dimension du mouvement et sa richesse n'apparaissent pas au début de l'engagement mais à l'occasion de **rassemblements** comme les sessions jeunes professionnels, université d'été, ou congrès national. La prise de conscience de l'appartenance au MCC s'est révélée aussi par **la prise de responsabilités** au niveau local, comme responsable d'équipe ou au niveau de l'animation du secteur (opérations de communication en paroisses, accueil de nouveaux arrivants...). La nécessité d'une animation et d'une structuration apparaît très vite. La vie du mouvement existe parce que les membres y contribuent. Après quelques années, chaque membre mesure la grande chance qu'il a d'appartenir au MCC qui apporte beaucoup. La lecture de la revue *Responsables*, qui retrace la vie du mouvement, apporte également énormément et ouvre la voie sur de **nouveaux questionnements**. Notre souhait est de faire partager la chance d'être au MCC avec d'autres cadres qui sont en recherche de sens.

*Équipe MCC Caen 2 – Juillet 2009.*



RENCONTRE

DOSSIER

LIVRES & DVD

LETTRE INTERNATIONALE

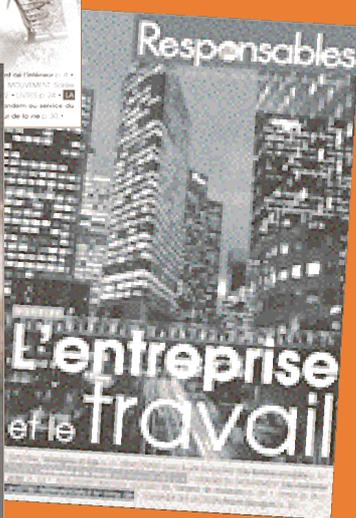
VIE DU MOUVEMENT

VIE D'ÉQUIPE

QUESTION D'ÉQUIPE

VISAGE

VIE SPIRITUELLE



## Responsables

Chaque mois c'est :

- **Une rencontre** avec une personnalité marquante de la vie économique, publique ou associative...
- **Un dossier** qui développe un grand thème de société en lien avec l'actualité à travers des articles, des interviews, des témoignages...  
Il participe au débat sur les problématiques contemporaines et leurs rapides évolutions.
- Une sélection de **livres et de DVD**...
- **La lettre internationale** du MCC pour rester ouvert sur le monde.

Le journal fait aussi le lien entre les membres du MCC, des jeunes professionnels aux cadres en retraite active. Il présente les orientations de **la vie du mouvement**. Il propose des thèmes de **vie d'équipe** et tente de répondre aux principales **questions d'équipe**.  
*Il est un soutien pour la foi et la réflexion, une aide dans la recherche de cohérence, entre le sens que nous voulons donner à notre vie et le monde qui nous entoure.*

**Le prochain numéro 398 novembre 2009**

**DOSSIER** Carrière des jeunes, quels rapports à l'entreprise ?

# Responsables

## BULLETIN D'ABONNEMENT

À renvoyer accompagné du règlement à :  
**Responsables** abonnements - MCC - 18, rue de Varenne - 75007 Paris  
Tél. : 01 42 22 59 57. journal.responsables@mcc.asso.fr

**OUI, je souhaite m'abonner (ou me réabonner) à Responsables**

**OUI, j'offre un abonnement à :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

Membre du MCC  oui  non  Sympathisant Autre : \_\_\_\_\_

43 € (France métropolitaine 1 an)  58 € (DOM/TOM et étranger 1 an)

48 € (UE 1 an)  100 € (abonnement de soutien 1 an)

Prix au numéro : 5 € (6 € étranger) - **Paiement par chèque à l'ordre de l'USIC**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée (article 39 et suivants), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat du MCC. Par notre intermédiaire vous pouvez être amené à recevoir des propositions de partenaires.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre



mouvement chrétien des cadres et dirigeants

## P r i è r e

### Psaume 139 (138)

SEIGNEUR, tu m'as scruté et tu connais,  
Tu connais mon coucher et mon lever ;  
de loin tu discernes mes projets ;  
tu surveilles ma route et mon gîte,  
et tous mes chemins te sont familiers.

Un mot n'est pas encore sur ma langue,  
Et déjà, Seigneur tu le connais,  
Derrière et devant, tu me serres de près,  
Tu poses la main sur moi,  
Mystérieuse connaissance qui me dépasse,  
si haute que je ne puisse l'atteindre. (...)

C'est toi qui as créé mes reins ;  
Tu m'abritais dans le sein maternel.  
Je confesse que je suis une vraie merveille,  
Tes œuvres sont prodigieuses :  
Oui, je le reconnais bien.

Mes os ne t'ont pas été cachés  
Lorsque j'ai été fait dans le secret,  
Tissé dans une terre profonde.

Je n'étais qu'une ébauche et tes yeux m'ont vu.  
Dans ton livre ils étaient tous décrits,  
Ces jours qui furent formés  
Quand aucun d'eux n'existait. (...)